



RECEF

Réseau des compétences
électorales francophones

Rapport synthèse

LA PARTICIPATION ÉLECTORALE ET L'ÉDUCATION À LA DÉMOCRATIE

5 et 6 juin 2019
Sinaia, Roumanie



Dans la collection des rapports synthèses des séminaires électoraux du Réseau des compétences électorales francophones (RECEF) :

1. *La biométrie en matière électorale : enjeux et perspectives*
Libreville, Gabon, 2012
Rédaction : Simon Mélançon et Dunia Ramazani
2. *La professionnalisation et la consolidation des organismes de gestion des élections*
Bamako, Mali, 2014
Rédaction : Simon Mélançon
3. *La sécurisation, la centralisation, le traitement et la publication des résultats électoraux*
Bruxelles, Belgique, 2015
Rédaction : Simon Mélançon
4. *Une communication efficace pour des élections réussies*
Tunis, Tunisie, 2016
Rédaction : Simon Mélançon
5. *Un financement politique et des dépenses électorales équitables et transparentes*
Cotonou, Bénin, 2017
Rédaction : Simon Mélançon
6. *Un processus électoral favorisant la participation des femmes et des minorités*
Antananarivo, Madagascar, 2018
Rédaction : Simon Mélançon
7. *La participation électorale et l'éducation à la démocratie*
Sinaia, Roumanie, 2019
Rédaction : Simon Mélançon

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS.....	1
PRÉFACE	3
1. LA PARTICIPATION ÉLECTORALE : UN ENJEU CONTEMPORAIN ET MONDIAL	5
1.1 PORTRAIT DE LA PARTICIPATION ÉLECTORALE DANS LE MONDE ET DANS LES PAYS DU RECEF : LES PRINCIPAUX DÉTERMINANTS ET COURANTS THÉORIQUES DE LA PARTICIPATION ÉLECTORALE	7
1.2 LA DYNAMIQUE DE LA PARTICIPATION ÉLECTORALE EN AFRIQUE DE L’OUEST	12
1.3 UNE VUE SUR LA PARTICIPATION ÉLECTORALE DANS LES PAYS DE L’EUROPE DE L’EST	15
1.4 LA DÉSINFORMATION DE L’ÉLECTORAT – UN FACTEUR DE DIMINUTION DE LA PARTICIPATION ÉLECTORALE ...	21
2. LA PARTICIPATION ÉLECTORALE ET LA CONSOLIDATION D’UNE CULTURE DÉMOCRATIQUE	30
3. STIMULER LA PARTICIPATION ÉLECTORALE : POUVOIRS ET LIMITES DES ORGANISMES DE GESTION DES ÉLECTIONS.....	33
3.1 PLUS DE FLEXIBILITÉ POUR LES ÉLECTEURS : LE CAS DU VOTE PAR ANTICIPATION AU CANADA	34
3.2 LES ACTIONS POUR INFORMER LES ÉLECTEURS ET POUR FAVORISER LA PARTICIPATION ÉLECTORALE AU BURKINA FASO.....	38
3.3 LES MODALITÉS D’ACCÈS AU VOTE ET L’INFORMATION AUX ÉLECTEURS LORS DE L’ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE 2019 AU SÉNÉGAL	40
4. L’ÉDUCATION À LA DÉMOCRATIE : LES BASES POUR UNE CITOYENNETÉ ENGAGÉE	45
4.1 L’ÉVOLUTION DE L’ÉDUCATION CIVIQUE À L’ÈRE NUMÉRIQUE DANS UNE PERSPECTIVE GLOBALE.....	46
4.2 L’ÉDUCATION CIVIQUE EN AFRIQUE POUR UNE PARTICIPATION POLITIQUE ACCRUE.....	51
4.3 LE CLIMAT DÉMOCRATIQUE À L’ÉCOLE : POUR UNE CITOYENNETÉ ACTIVE DANS LA CLASSE	55
5. CONSTRUIRE UNE CULTURE DÉMOCRATIQUE CITOYENNE : RÔLE DES ORGANISMES DE GESTION DES ÉLECTIONS ET DÉVELOPPEMENT DE PARTENARIATS.....	59
5.1 LES PROGRAMMES D’ÉDUCATION À LA DÉMOCRATIE : LE CAS DES ÉCOLES D’ÉTÉ AU CAP-VERT	60
5.2 BÂTIS TON FUTUR! VOTE!	64
5.3 FAIRE VIVRE LA DÉMOCRATIE AUX JEUNES : L’EXPÉRIENCE DES CONSEILS D’ÉLÈVES ET DES SIMULATIONS ÉLECTORALES AU QUÉBEC	68
6. L’ÉDUCATION À LA DÉMOCRATIE EN ACTION!	75
7. DÉCLARATION DU RECEF À SINAIA.....	80
ANNEXES	82
LISTE DES PERSONNES PARTICIPANTES	83
PROGRAMME DU SÉMINAIRE	91

AVANT-PROPOS

Les 5 et 6 juin 2019, dans la ville de Sinaia, en Roumanie, le Réseau des compétences électorales francophones (RECEF) a tenu son 7^e Séminaire international d'échanges, qui portait sur le thème « La participation électorale et l'éducation à la démocratie ». Cet événement s'est tenu grâce à la collaboration de plusieurs institutions, notamment de l'Autorité électorale permanente (AEP) de la Roumanie et de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).



Ce séminaire a regroupé plus de 100 représentantes et représentants de 31 organismes de gestion des élections nationaux. Des partenaires et des collaborateurs du RECEF ont aussi contribué à enrichir les réflexions, notamment l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (IDEA), le Centre européen d'appui électorale (ECES), la Fondation internationale pour les systèmes électoraux (IFES), la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le Centre pour le soutien électorale international des États-Unis (USICES) et l'Association mondiale des organismes de gestion des élections (AWeb).

Ce rapport constitue une synthèse des nombreux échanges et présentations qui ont eu lieu lors de ce séminaire. Les chapitres ont été rédigés à partir des notes des conférencières et conférenciers. Le contenu intégral des présentations se trouve sur le site Web du RECEF, à l'adresse : recef.org.

Cette synthèse a pour objectif de conserver une trace historique de cet important événement afin de faire rayonner les riches expériences électorales nationales de l'espace francophone.

Secrétariat général du RECEF
Québec, octobre 2019

PRÉFACE

C'est avec un grand plaisir et beaucoup de satisfaction que je signe la préface de ce 7^e rapport synthèse du Séminaire international d'échanges du Réseau des compétences électorales francophones, dont le thème est « La participation électorale et l'éducation à la démocratie ».



Depuis le début des années 1990, le monde a connu un vaste mouvement de démocratisation, passant de 70 à 120 pays ayant des élections. Durant cette même période, la croissance démographique a été exceptionnelle, en Afrique notamment, et plusieurs pays ont ainsi vu leur population doubler. Avec un âge médian de moins de 18 ans dans la plupart des pays de l'Afrique, le nombre d'électorales et d'électeurs connaît une croissance rapide d'une élection à l'autre.

Cette croissance démographique ne se transpose pas toujours dans les urnes et bien souvent, les jeunes votent moins que les personnes plus âgées. Ainsi, au cours des 20 dernières années, le taux de participation enregistré est généralement à la baisse dans les pays de l'espace francophone.

- Qu'est-ce qui peut expliquer cette désaffection des bureaux de vote par les citoyens?
- Comment se fait-il que l'on vote généralement moins qu'auparavant?
- Et surtout, comment renverser cette tendance, étant donné que le taux de participation demeure un baromètre de la légitimité des personnes élues et aussi de la vitalité de la démocratie?

Les différentes contributions des experts et les études de cas de plusieurs pays de ce rapport synthèse permettent à la fois de dresser l'état des lieux de la participation électorale, de faire des constats sur les facteurs poussant les électrices et les électeurs à voter ou à s'abstenir, ainsi que de proposer des solutions et des moyens pour développer et pour consolider les riches cultures démocratiques de nos pays respectifs.

Le rapport est structuré à l'image du séminaire : il rapporte les présentations des six ateliers à l'intérieur de six chapitres. Le chapitre 2 et le chapitre 6 sont plus courts, car il n'y avait pas de présentation magistrale : ils étaient respectivement des ateliers participatifs et d'exposition de stands (kiosques) d'information. Voici les six chapitres de ce rapport :

1. La participation électorale : un enjeu contemporain et mondial;

2. La participation électorale et la consolidation d'une culture démocratique (atelier participatif);
3. Stimuler la participation électorale : pouvoirs et limites des organismes de gestion des élections;
4. L'éducation à la démocratie : les bases pour une citoyenneté engagée;
5. Construire une culture démocratique citoyenne : rôle des organismes de gestion des élections et développement de partenariats;
6. L'éducation à la démocratie en action! (stands d'information)

L'éducation des jeunes, qui incarnent le futur des démocraties, est au cœur des enjeux abordés dans ce rapport, car, comme le disait Nelson Mandela : « L'éducation est notre arme la plus puissante pour changer le monde ».

Pour valoriser la participation électorale, il est ainsi nécessaire d'aborder le contexte plus large de la participation citoyenne. En ce sens, les connaissances démocratiques et la socialisation politique permettent aux citoyennes et citoyens d'être informés, engagés et de considérer le vote comme une extension de la citoyenneté et du devoir démocratique.

L'éducation à la démocratie est plus que jamais un investissement dans l'avenir de nos sociétés. Elle permet de travailler sur les déterminants de la participation électorale et vise, dès un jeune âge, à développer des valeurs démocratiques. La participation électorale et l'éducation à la démocratie deviennent alors des vases communicants ayant pour objectif la consolidation et la santé démocratique.

En terminant, je voudrais remercier le président de l'Autorité électorale permanente de la Roumanie ainsi que ses collaborateurs, qui n'ont ménagé aucun effort pour assurer le bon déroulement de ce séminaire.

Général Siaka Sangaré
Président du Réseau des compétences électorales francophones
Délégué général aux élections du Mali

1. LA PARTICIPATION ÉLECTORALE : UN ENJEU CONTEMPORAIN ET MONDIAL

Grâce aux transitions démocratiques des années 1990, la liste des États réalisant des élections s'est allongée et la population pouvant exercer son droit de vote a augmenté. Près de 30 ans plus tard, nous constatons toutefois un déclin mondial de la participation électorale. Ce phénomène s'accompagne de l'apparition de plusieurs mouvements alternatifs, qui permettent aux citoyennes et citoyens de faire entendre leur voix en réaction à des politiques, à des gouvernements et à des dirigeants et dirigeantes. L'avènement des médias sociaux comme moyen d'expression alimente cette transformation sociale et politique. Par conséquent, le vote ne semble plus être le seul moyen légitime pour marquer ses convictions politiques.

La participation électorale est un phénomène complexe, conditionné par de nombreux facteurs interagissant de manières différentes d'un État à l'autre. En effet, un ensemble de déterminants peuvent avoir un effet sur le taux de participation électorale : des facteurs institutionnels et politiques, des facteurs sociodémographiques (l'éducation, le revenu, l'âge), des facteurs attitudinaux (par exemple, l'intérêt pour la politique, la perception des individus sur leur capacité à influencer la prise de décision) et des facteurs liés à la mobilisation d'un individu ou d'une société (par exemple, la présence de réseaux familiaux et sociaux). La littérature abonde en théories pour expliquer l'interaction entre ces déterminants et le comportement des électrices et électeurs. En outre, d'autres éléments opérationnels peuvent favoriser de plus hauts taux de participation électorale. En effet, le fait d'offrir des services alternatifs aux électrices et aux électeurs améliore l'accès au vote ; ces mesures peuvent stimuler la participation électorale.

Ce premier chapitre permet d'explorer les raisons de la baisse de la participation électorale et d'exposer les théories et les déterminants liés à cet enjeu, en plus d'explorer les raisons pour lesquelles les citoyennes et les citoyens s'abstiennent de voter.

D'abord, la contribution de l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (IDEA) dresse un portrait de la participation électorale dans le monde et dans les pays du RECEF, et aborde les principaux déterminants et courants théoriques expliquant la participation et l'abstention électorales.

Ensuite, le représentant de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) apporte une contribution intéressante pour comprendre les dynamiques de la participation électorale en Afrique de l'Ouest. Cette analyse est complétée par une étude

sociologique de l'Autorité électorale permanente de la Roumanie sur la participation électorale dans les pays de l'Europe de l'Est.

Finalement, l'Autorité électorale permanente de la Roumanie contribue à nouveau à la réflexion dans ce chapitre avec un texte sur la désinformation de l'électorat, un facteur de diminution de la participation électorale.

1.1 Portrait de la participation électorale dans le monde et dans les pays du RECEF : les principaux déterminants et courants théoriques de la participation électorale

Therese Pearce-Laanela

Chargée de programme sénior

Institution internationale pour la démocratie et l'assistance électorale (IDEA)

Les tendances globales de la participation électorale

L'Institution internationale pour la démocratie et l'assistance électorale (IDEA) s'intéresse depuis 20 ans à la thématique de la participation électorale. À cet effet, IDEA a développé une base de données couvrant l'ensemble des élections nationales de tous les pays. Les données sont accessibles gratuitement.

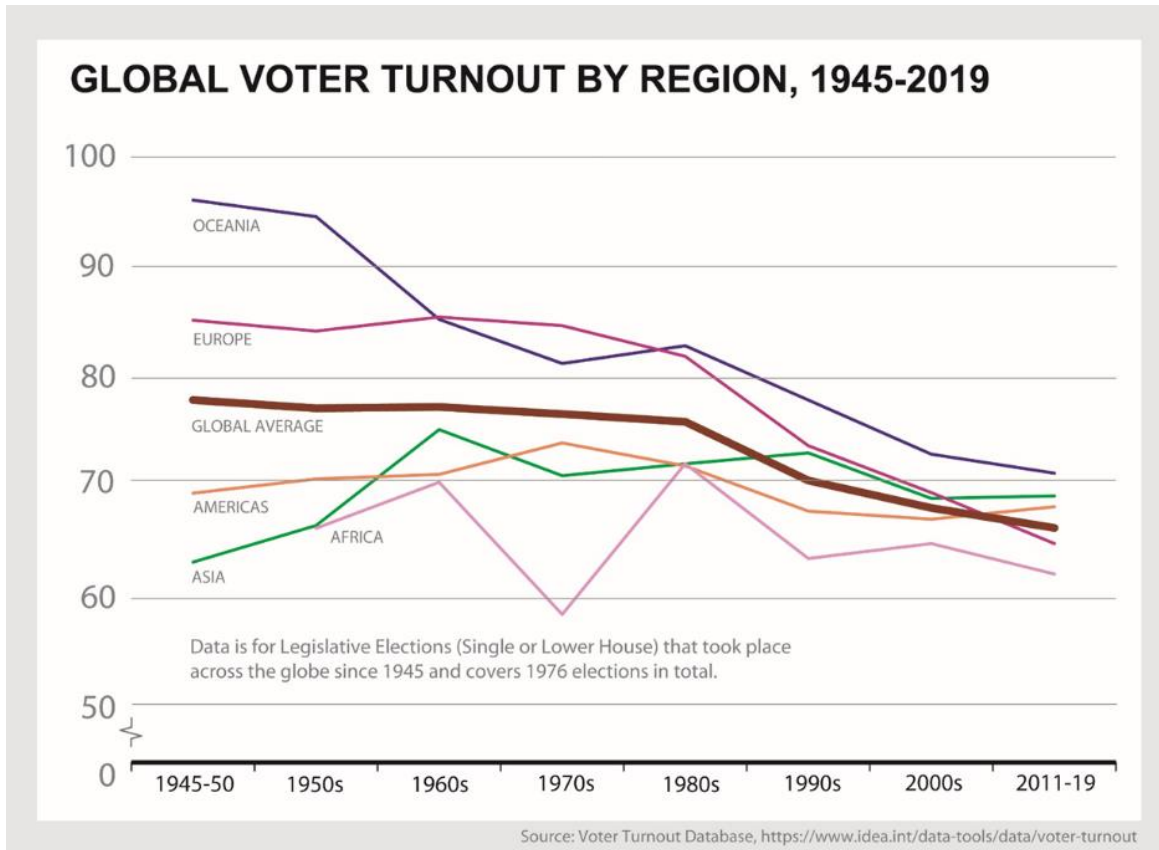
Le nombre de pays ayant des élections a augmenté de façon significative depuis les années 1990. Les raisons principales de cette augmentation rapide sont la fin de la guerre froide, le renouveau démocratique des pays sous influence soviétique ainsi que l'émergence du multipartisme en Afrique.

Ainsi, de 1970 à 2010, le nombre de pays démocratiques est passé de 94 à 194 et la population électorale a été multipliée par trois, passant d'un peu plus d'un milliard à près de 3,5 milliards d'électrices et d'électeurs. Malgré cette croissance, il demeure quelques pays qui ne sont pas des démocraties, notamment la Chine. Par conséquent, il y a 32 % de la population mondiale qui ne vote pas.

Malgré le fait que les élections sont devenues la façon la plus répandue de se gouverner à travers le monde, la diminution alarmante de la participation électorale est devenue un phénomène important, qui mérite notre attention. Le déclin de la participation électorale s'est accéléré durant les années 1990, surtout en Europe et en Océanie. En Afrique, la participation a augmenté et diminué depuis les années 1950, alors que l'Asie a connu une légère baisse seulement depuis les années 2000 (voir graphique 1).

« Les organismes de gestion des élections ne sont pas responsables de la participation électorale, mais ils peuvent travailler à favoriser un environnement propice à maintenir et à augmenter la participation citoyenne. »

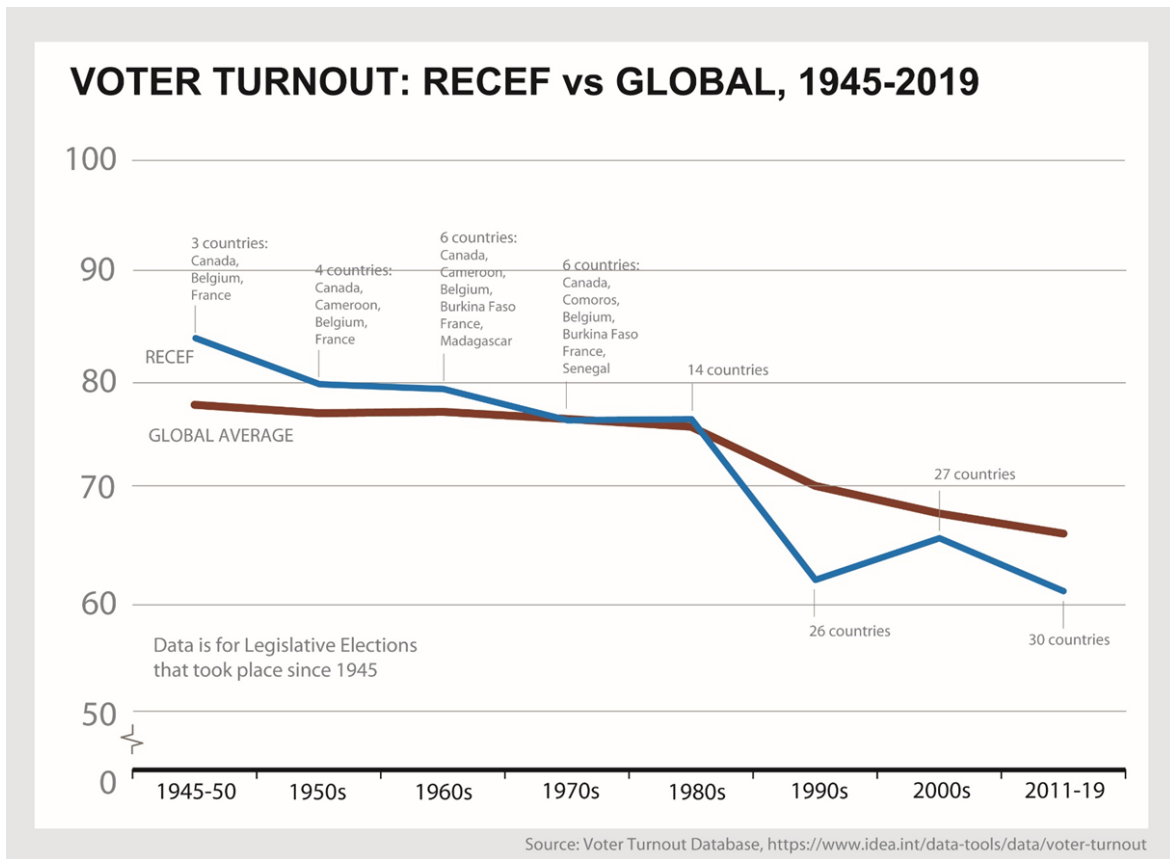
Graphique 1 : Taux de participation par continent, 1945-2019



En Europe de l'Est, à l'exception de la Russie et de la Biélorussie, les 20 autres pays ont connu une baisse importante de la participation électorale entre les premières élections postsoviétiques et leurs dernières élections.

Du côté des pays membres du RECEF, le nombre de pays ayant des élections a considérablement augmenté depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, passant de 3 à 30 pays. Mais, les défis associés à la participation électorale y sont également présents. En effet, la même tendance peut être observée : une baisse de la participation électorale, surtout depuis les années 1990. Statistiquement, la moyenne du taux de participation des pays du RECEF est légèrement plus basse que la moyenne mondiale (voir graphique 2).

Graphique 2 : Comparaison du taux de participation des pays du RECEF avec la moyenne mondiale



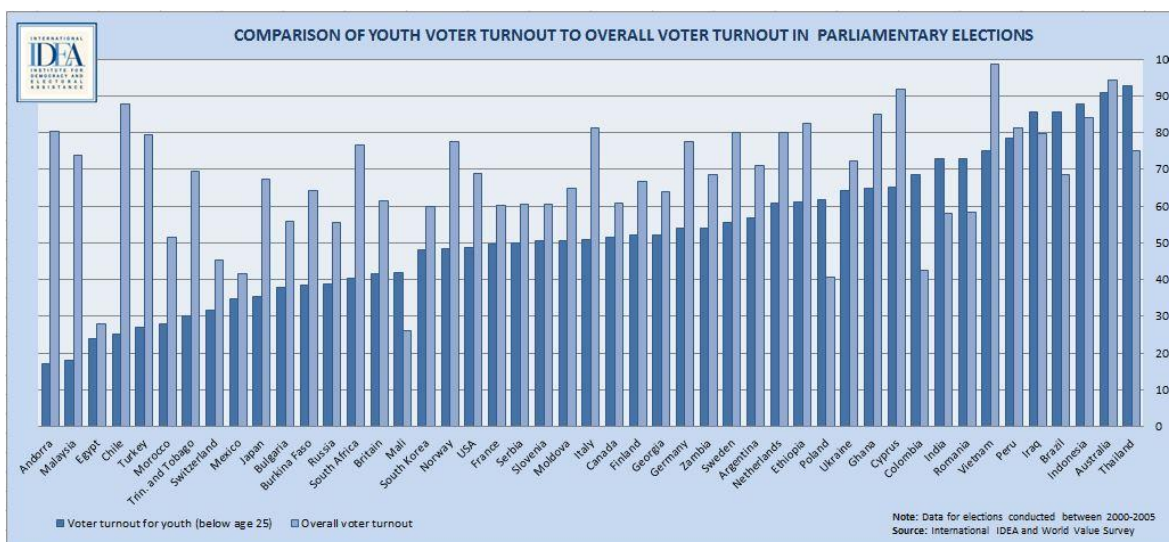
Il est intéressant également d’analyser l’enjeu de la participation électorale avec certains déterminants. Par exemple, en réalisant une analyse différenciée selon les sexes, les sondages effectués dans 59 pays différents démontrent qu’il n’y a pas de différence importante dans la participation électorale entre les femmes et les hommes au niveau mondial. Toutefois, lorsque l’on analyse les chiffres par pays, d’importants écarts sont observés. Par exemple, les femmes votent davantage que les hommes : 5 % à 10 % de plus en Russie, en Nouvelle-Zélande ou à Taiwan. À l’inverse, les femmes votent dans une moins grande proportion que les hommes (de -10 % à -20 %) dans plusieurs pays, notamment au Pakistan, en Égypte, ou encore au Nigéria.

La même analyse peut être réalisée en fonction des groupes d’âge. Selon les données de sondages effectués dans l’ensemble des pays du monde, les personnes âgées de 25 ans et moins voteraient moins que les personnes âgées de plus de 25 ans; la différence serait de 15 %.

Encore une fois, les différences observées par pays permettent d’approfondir la compréhension de ce phénomène. Par exemple, les différences du taux de votation sont

très élevées en Malaisie, au Chili et en Turquie, où la population de 25 ans et moins vote avec un taux de participation deux fois plus bas que la moyenne des électeurs. À l'inverse, la Thaïlande, l'Australie, l'Indonésie et le Brésil ne vivent pas ce phénomène d'abstentionnisme chez les populations plus jeunes (voir graphique 3).

Graphique 3 : Comparaison du taux de participation des jeunes avec le taux de participation général aux élections législatives



Dans ce contexte d'analyse de la participation électorale, une question doit être posée : à partir de quel taux de participation une personne élue serait-elle moins légitime ?

C'est difficile de répondre à cette question, car le taux est très variable d'un pays à un autre et d'un contexte à un autre. Cela pourrait même être dangereux pour la stabilité des institutions démocratiques d'imposer un seuil minimum pour valider une élection. Il est tout de même intéressant d'étudier le taux de participation dans le temps, afin de déceler des évolutions positives ou négatives, qui peuvent être des indicateurs de la vitalité démocratique d'une société. Par exemple, le Venezuela de Nicolas Maduro a vu passer le taux de participation de 80 % à 45 % entre les élections présidentielles de 2013 et de 2018. Cette baisse rapide de la participation électorale a précédé la crise politique qui a débuté en 2019.

Les principaux déterminants influençant le taux de participation

D'abord, les **facteurs socioéconomiques** font partie des éléments qui peuvent influencer la participation électorale. En effet, la taille de la population a une incidence sur le taux de participation, car en général, nous pouvons observer des taux de participation plus élevés lorsque les populations sont plus petites. La stabilité de la population peut également avoir un impact sur la participation électorale. Lorsque la population est en mouvement, que ce soit pour des raisons de mode de vie (p. ex., une population nomade) ou parce qu'il y a des

personnes déplacées lors d'un conflit, le taux de participation est généralement plus faible. Aussi, les personnes étant actives dans l'économie, avec un emploi, par exemple, sont généralement plus engagées en politique et votent davantage.

Les **facteurs politiques** sont également intéressants pour bien comprendre la participation électorale. Par exemple, si le résultat des élections est serré entre les différents partis politiques ou que les enjeux sont très importants, cela peut favoriser une augmentation de la participation. Au niveau du financement politique, une élection générant de grandes dépenses par les partis politiques peut favoriser une augmentation de la participation électorale. Finalement, si l'offre politique est plus grande, le taux de participation est généralement plus élevé, car les électrices et les électeurs ont plus de facilité à s'identifier à un parti politique.

Les **facteurs institutionnels** peuvent également avoir un impact sur le taux de participation. En général, nous observons qu'un mode de scrutin proportionnel engendre des taux de participation plus élevés. Le vote obligatoire est l'un des aspects ayant le plus grand impact pouvant augmenter le taux de participation. La simultanéité des élections peut également favoriser l'augmentation de la participation, car les électeurs peuvent être mobilisés davantage par l'un ou l'autre des scrutins. Finalement, l'accessibilité au vote, avec différentes modalités possibles pour exercer le vote, peut avoir un impact pour maintenir ou augmenter la participation électorale.

Les **facteurs individuels** sont également très importants. Par exemple, les jeunes votent généralement moins que les populations plus âgées et les personnes ayant atteint un plus haut niveau d'éducation votent généralement davantage. L'intérêt envers la politique et l'éducation civique favorisent également une plus grande mobilisation des électrices et des électeurs.

Certaines études avancent que l'impression d'une faible corruption, la perception de la neutralité dans la gestion des élections et la décentralisation politique favorisent toutes une augmentation de la participation électorale.

En conclusion, il y a beaucoup de facteurs externes à l'organisme de gestion des élections (OGE) qui influencent la participation électorale. Les OGE ne sont pas responsables de la participation électorale, mais ils peuvent travailler à favoriser un environnement propice à maintenir et à augmenter la participation citoyenne en étant un organisme neutre et professionnel, en offrant différentes modalités de vote et en favorisant une éducation civique et démocratique à sa population. Pour y parvenir, les OGE peuvent également créer des partenariats et développer des stratégies créatives pour mobiliser les électrices et les électeurs.

1.2 La dynamique de la participation électorale en Afrique de l'Ouest

Francis Oke

Chef de la division Assistance électorale

Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)

Les tendances de la participation électorale en Afrique de l'Ouest

Depuis la fin de la décennie 90, des élections sont régulièrement organisées dans les 15 États membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Le Protocole additionnel sur la démocratie et la bonne gouvernance (2001) consacre la démocratie et les élections comme le seul système de gouvernance et le seul moyen légitime d'accéder au pouvoir dans les États membres de la CEDEAO.

« Avec la perception que le scrutin est joué d'avance, un nombre croissant d'électeurs considère la participation aux élections comme une perte de temps et s'abstient d'aller voter. »

Depuis janvier 2017, tous les États membres ont désormais des dirigeants arrivés au pouvoir par voie d'élections. C'est dire que le principe d'accession au pouvoir par voie d'élection est fermement acquis.

Au cours des deux dernières décennies (1999-2019), la tendance de la participation électorale est en dents de scie. Le Nigéria et le Ghana ont eu des statistiques correspondant à cette tendance : le taux monte puis descend en alternance, d'une élection à une autre.

Il y a aussi plusieurs cas de figure différents en Afrique de l'Ouest. Par exemple, au Bénin, on note une évolution en dents de scie pour le taux de participation aux échéances électorales. En Sierra Leone, les taux de participation sont restés quasiment stables, comme au Burkina Faso et au Libéria. Au Cap-Vert et au Niger, c'est l'inverse : on note une légère augmentation des taux de participation au fil des années.

Il faut aussi noter que malgré le dynamisme des pays de la zone, la participation des femmes dans les processus électoraux reste largement en deçà des attentes.

Qu'est-ce qui explique ces tendances ?

Tout d'abord, il y a la **discordance entre le discours politique et le vécu quotidien** des citoyens. Les années 2000 marquent le début d'une ère de croissance économique mondiale sans précédent, tirée notamment par le commerce de biens et services à l'échelle

mondiale. Cependant, avec une base industrielle quasi inexistante, la contribution de la plupart des pays ouest-africains à ce commerce mondial se limite à l'extraction de matières premières, qui ne crée pas autant d'emplois que le secteur manufacturier. La conséquence est que la croissance rapide du produit intérieur brut (PIB), souvent citée par les dirigeants, ne s'accompagne pas de création d'emplois ni d'amélioration des conditions de vie des populations. C'est donc en partie à cause de cette discordance entre le discours des politiciens et le vécu quotidien des populations que l'on a vu s'installer un sentiment généralisé de méfiance envers les politiciens, ce qui crée à son tour un manque d'engouement à participer aux élections.

La **violence électorale** peut également être un facteur expliquant la diminution du taux général de participation en Afrique de l'Ouest, où l'accès au pouvoir politique est généralement perçu comme le moyen le plus rapide de gravir l'ascenseur social. À cause de cette réalité, la concurrence pour les postes électifs est généralement très rude et donne souvent lieu à des scrutins à grands enjeux, qui mènent parfois des candidats malheureux à recourir à la violence pour exprimer leur mécontentement. Malheureusement, les victimes de telles violences sont souvent les électrices et les électeurs, dont le seul crime est d'avoir participé au processus électoral. Dans certains cas, les stigmates de ces violences électorales amènent les électeurs à ne plus participer aux élections suivantes, pour éviter d'être la cible des violences.

Le cas de la Côte d'Ivoire est un bon exemple. À la suite des violences postélectorales de 2010, le taux de participation à l'élection suivante a sensiblement baissé, passant de 83 % à 53 %.

Le **vote ethnique** peut lui aussi venir influencer la participation électorale. L'un des héritages de la colonisation européenne en Afrique est la création de nations multiethniques, souvent en proie à des rivalités interethniques qui se manifestent par une vive concurrence pour le contrôle de l'État. À l'exception du Cap-Vert, l'existence de ces rivalités ethniques est souvent visible dans l'analyse des résultats électoraux de tous les États membres de la CEDEAO.

Cela conduit généralement à une situation où les chances de victoire d'une candidate ou d'un candidat sont intimement liées à son appartenance à une ethnie majoritaire ou à sa capacité à obtenir le soutien des principaux groupes ethniques. La conséquence est une perception d'inutilité du vote chez les électrices et électeurs issus des ethnies minoritaires. Ils perdent ainsi l'intérêt à participer au processus électoral. Un exemple patent est le cas du Nigéria, où il est quasi impossible de se faire élire à la présidence si l'on n'est pas issu de l'une des trois grandes ethnies du pays.

Un quatrième facteur est la **perception que le scrutin est joué d'avance**. Après des décennies de régimes militaires et de dictatures, le retour à la gouvernance démocratique dans plusieurs pays de la zone CEDEAO a été marqué par un nombre important de scrutins

que l'on pourrait qualifier de défaillants. Il faut noter que dans certains cas, ces élections problématiques étaient dues à un manque flagrant de capacité, mais il faut aussi admettre que dans d'autres cas, elles étaient la conséquence d'administrateurs électoraux ayant fraudé.

Quel que soit le cas, l'expérience de ces scrutins non crédibles a abouti à une profonde conviction, dans certaines franges de la population, que les résultats des élections sont décidés dans les palais présidentiels et n'ont aucun lien avec les résultats obtenus dans les bureaux de vote. Avec cette perception de la chose, un nombre croissant d'électorales et d'électeurs considère que la participation aux élections est une perte de temps et s'abstient d'aller voter.

Comment renverser la tendance ?

Pour renverser la tendance de la baisse de la participation électorale et augmenter la confiance des citoyens envers les processus électoraux, il est proposé de réaliser cinq tâches :

1. Renforcer les moyens d'action des organismes de la société civile pour qu'ils puissent jouer leur rôle de sensibilisation et de mobilisation des électrices et des électeurs.
2. Évoluer vers la politique basée sur les idées, et non sur l'appartenance ethnique.
3. Renforcer les capacités des médias à informer sur tous les aspects du processus électoral pour mieux éclairer le public.
4. Encourager les organismes de gestion des élections à communiquer davantage sur leurs activités pour susciter la confiance des candidates, des candidats et des populations.
5. Créer les conditions nécessaires pour une plus grande participation des femmes et des jeunes dans les processus électoraux.

1.3 Une vue sur la participation électorale dans les pays de l'Europe de l'Est

Camelia Runceanu

Conseillère au département de la coopération internationale et des relations publiques
Autorité électorale permanente de Roumanie

Contexte historique et politique

Ce texte propose quelques pistes de réflexion au sujet de la participation électorale lors des élections législatives dans les pays de l'Europe de l'Est. Les pays ex-communistes de l'Europe de l'Est, à l'exception de la Croatie, sont devenus depuis plus d'une dizaine d'années des États membres de l'Union européenne. La Roumanie et la Bulgarie ont intégré l'Union européenne en janvier 2007 alors que les huit autres pays en sont devenus membres en mai 2004. L'analyse sera présentée en fonction de ces deux périodes, soit durant toute la période de l'après-communisme, de 1990 à 2019, et également durant la période marquée par l'adhésion à l'Union européenne, depuis 2004.

« Ce qui a des effets significatifs sur le taux de participation, c'est un fait qui tient plus de l'architecture du régime politique que du mode de scrutin. Il s'agit des cas où le président de la République est élu au suffrage universel à des échéances décalées par rapport aux élections législatives. »

Même si dans tous ces cas il s'agit d'anciens régimes communistes, ces pays se distinguent entre eux non seulement par leur histoire précédant le communisme et par leur version particulière du socialisme d'État, mais aussi par leur parcours postcommuniste. La Roumanie, la Bulgarie, la Hongrie et la Pologne étaient des États indépendants au moment de la chute du communisme et du passage au régime démocratique (en 1989). Les autres pays sont sortis de fédérations toutefois fort différentes, l'Union soviétique (pour les pays baltes – l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie) et la Yougoslavie (pour la Slovénie et la Croatie). La République tchèque et la Slovaquie représentent un cas à part, car avant 1992, ils formaient ensemble l'état fédéral de la Tchécoslovaquie.

Analyse comparative de la participation électorale

Un regard comparatif sur les taux de participation dans tous ces pays nous indique que le choix du système électoral ne semble pas à lui seul influencer sur la participation électorale, étant donné que tous ces pays ont adopté un système électoral de représentation proportionnelle, différentes variantes du scrutin proportionnel plurinominal ou un système mixte alliant scrutin majoritaire uninominal et représentation proportionnelle, comme c'est le cas de la Lituanie ou de la Hongrie, à partir de 2012.

Dans ce dernier cas, 106 membres du Parlement sont élus au système uninominal majoritaire à un tour et 93 selon la représentation proportionnelle. Ce système électoral adopté en 2012 bénéficie au parti le plus grand, car on a renoncé à une compensation qui s'appliquait aux plus petits partis politiques. Mais même avant cette modification, la prime accordée au parti arrivé en tête était importante, avec 10 % des sièges, en moyenne.

C'est à peu près le même système électoral en Lituanie, où la moitié des membres du Parlement (70) sont élus au scrutin majoritaire à deux tours.

La Roumanie a adopté le système majoritaire pour les élections législatives ayant eu lieu en 2008 et ensuite en 2012¹. À part ces deux scrutins, pour toutes les autres élections législatives, c'est la représentation proportionnelle à scrutin de liste – listes bloquées – avec un seuil de 5 % des suffrages pour être représenté au parlement. C'est le même système électoral en Croatie².

Les autres pays ont adopté une variante du scrutin proportionnel plurinominal, à savoir la représentation proportionnelle assortie d'un vote préférentiel. Il s'agit de la République tchèque, de la Slovaquie, de la Slovénie, de l'Estonie et de la Lettonie.

Depuis 2001, la Pologne, quant à elle, utilise la représentation proportionnelle avec la méthode Sainte-Laguë modifiée pour la répartition des sièges. Cette méthode assure une meilleure représentation des petites listes.

La participation électorale en Europe de l'Est entre 1990 et 2019

Roumanie		Bulgarie		Hongrie		Pologne		République tchèque	
1990	86.10%	1990	90.30%	1990	65.00%	1991	43.20%	1990	96.20%
1992	76.20%	1991	83.90%	1994	68.90%	1993	52.10%	1992	84.70%
1996	76.00%	1994	75.30%	1998	56.30%	1997	47.90%	1996	76.30%
2000	65.30%	1997	58.90%	2002	50.50%	2001	46.20%	1998	74.00%
2004	58.50%	2001	66.80%	2006	67.80%	2005	40.60%	2002	58.00%
2008	39.20%	2005	55.80%	2010	64.40%	2006	53.80%	2006	64.50%
2012	41.80%	2009	60.20%	2014	61.70%	2007	53.80%	2010	62.60%
2016	39.80%	2013	51.30%	2018	68.10%	2011	48.90%	2013	59.50%
		2014	51.10%			2015	50.90%	2017	60.80%
		2017	54.10%						
Moyenne	60.36%	Moyenne	64.77%	Moyenne	62.84%	Moyenne	48.60%	Moyenne	70.73%

¹ Le scrutin majoritaire à deux tours fonctionne toujours pour les élections du président de la République et des maires (cf. Daniel Barbu, « Votul uninominal sau despre entuziasmul ignorantei », *Ziarul Financiar* [Le Journal financier], 19 février 2007).

² En Roumanie, les circonscriptions électorales correspondent aux départements.

Slovaquie		Slovénie		Croatie		Estonie		Lettonie		Lituanie	
1990	96.20%	1992	85.90%	1992	75.60%	1992	68.00%	1993	91.20%	1992	75.20%
1992	84.70%	1996	73.70%	1995	68.80%	1995	68.90%	1995	72.60%	1996	52.90%
1994	75.70%	2000	70.40%	2000	76.50%	1999	57.40%	1998	71.90%	2000	58.20%
1998	84.20%	2004	60.60%	2003	61.70%	2003	58.20%	2002	71.20%	2004	45.90%
2002	70.00%	2008	63.10%	2007	59.50%	2007	61.00%	2006	62.30%	2008	48.60%
2006	54.70%	2011	64.70%	2011	54.30%	2011	62.90%	2010	62.90%	2012	52.90%
2010	58.80%	2014	51.70%	2015	60.80%	2015	64.20%	2011	59.50%	2016	50.60%
2012	59.10%	2018	52.10%	2016	54.40%	2019	64.20%	2014	58.90%		
2016	59.80%							2018	54.60%		
Moyenne	71.47%	Moyenne	65.28%	Moyenne	63.95%	Moyenne	63.10%	Moyenne	67.23%	Moyenne	54.90%

Les facteurs déterminants de la participation électorale

Ce qui a des effets significatifs sur le taux de participation, c'est un fait qui tient plus de l'architecture du régime politique que du mode de scrutin. Il s'agit des cas où le président de la République est élu au suffrage universel à des échéances décalées par rapport aux élections législatives.

En général, les élections présidentielles ont une plus grande capacité de mobilisation électorale que les élections législatives. C'est la principale explication pour la baisse importante du taux de participation en Roumanie après 2004³. De 1990 et jusqu'à 2004, le Parlement et le président étaient élus au même moment, pour une durée de quatre ans. Par contre, le fait de changer de mode de scrutin, comme cela a été le cas pour les élections de 2008 et de 2012, n'avait rien changé relativement à la participation électorale.

Le président est élu par vote direct en Roumanie, en Bulgarie, en Pologne, en Lituanie et en République tchèque (depuis 2013), mais sans influence sur la participation aux législatives, dans ce cas-ci. En effet, dans presque tous les pays dont le président est élu au suffrage universel direct, il subsiste un décalage d'une année⁴, de deux années⁵ ou de quelques

³ Les élections législatives ont eu lieu en 2008 et les présidentielles suivantes, en 2009. En 2012 ont eu lieu les législatives et deux ans après, en 2014, les présidentielles. Deux ans après, en 2016, les élections pour le Parlement ont suivi. Les présidentielles auront lieu vers la fin de l'année, en 2019, alors que les législatives se tiendront l'année suivante, en 2020.

⁴ En Bulgarie, les élections législatives ont eu lieu en 1997, en 2005 et en 2017. En Pologne, les élections présidentielles ont eu lieu en 2000 et en 2010 alors que les législatives ont eu lieu en 2001 et en 2011.

⁵ En Bulgarie en 2009. En Pologne, les législatives ont eu lieu en 1991, en 1993 et en 1997, alors que les présidentielles ont eu lieu en 1990, en 1995 et en 2000. En Lituanie, par exemple, les élections législatives ont eu lieu en 2012 et en 2016, alors que les présidentielles ont eu lieu en 2014.

mois⁶ entre les élections législatives et les présidentielles, comme en Bulgarie, en Pologne ou en Lituanie.

On constate donc que les pays qui élisent leur président au suffrage universel direct sont ceux ayant une participation moins importante aux élections législatives. En miroir, dans les pays où le président n'est pas élu au suffrage universel direct, le taux de participation aux élections législatives reste plus élevé. À titre provisoire, il est vraisemblable qu'il s'agisse là d'une sorte de concurrence en termes de légitimité électorale en défaveur des parlements dans tous les régimes semi-présidentiels de la région.

D'autre part, dans le cas de la Pologne – et contrairement à ce qu'on croyait dans les années suivant la fin des régimes communistes, vu l'organisation de l'opposition anticommuniste dans les années 1980 –, la relative hégémonie de l'Église catholique comme mode de socialisation alternatif aux modes proprement politiques d'agrégation citoyenne pousse à un certain désintérêt de l'électorat et donc à la démobilisation et à la non-participation électorale. Ce phénomène est également observé en Lituanie.

De nouvelles avenues pour étudier la participation électorale

Le système de partis et la manière dont ils fonctionnent seraient des facteurs influençant grandement la participation électorale, tout comme les médias et les nouvelles technologies de communication.

Une analyse de la participation électorale doit considérer le système électoral et plus encore le système de partis, c'est-à-dire le fonctionnement des partis politiques, les moyens de mobilisation mis en place, les ressources utilisées pour inciter à la mobilisation ainsi que le contenu de leurs messages. La structure de l'espace politique, les décompositions et les recompositions de la société, comme la disparition de la classe ouvrière, et le poids des médias dans la construction du politique sont des aspects importants qui influencent la participation électorale.

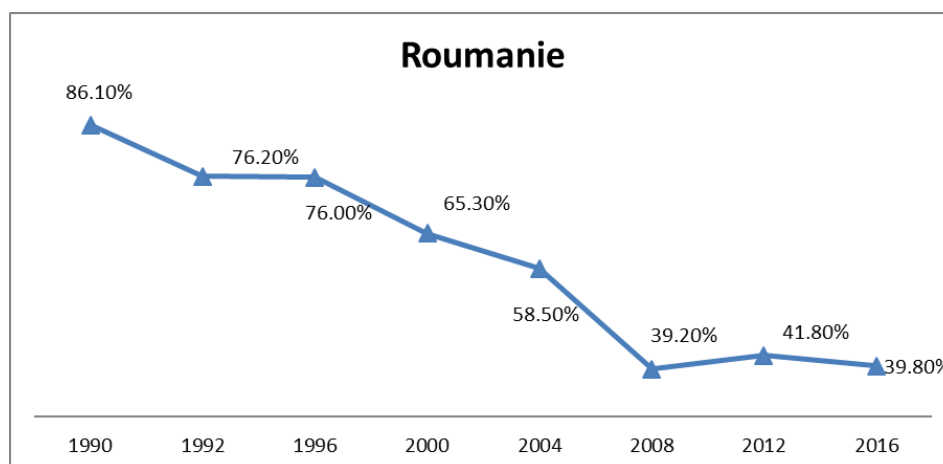
L'évolution des médias ne peut pas être ignorée pour appréhender la participation électorale. En effet, nous observons une perte de l'autonomie de la presse d'opinion et une standardisation de la presse ou de la télévision, notamment à partir des années 2000. Il y a également une plus grande présence des médias transnationaux dans les pays ex-communistes ainsi qu'une polarisation et une politisation des médias suivant la structure de l'espace politique.

⁶ En Bulgarie, en 2001, les élections législatives ont eu lieu en juin, alors que les présidentielles ont eu lieu en novembre. En 2004, en Lituanie, les présidentielles ont eu lieu en juin, alors que les législatives étaient en octobre.

Aujourd'hui, il semble que le système de partis fragmentés et de partis dominants crée une pluralité très solide avec un degré élevé de satisfaction – comme en Pologne et en Hongrie à partir de 2006⁷ – incitant à la participation électorale.

Quoi qu'il en soit, si l'on prête attention aux discours de ceux qui s'intéressent à la politique avec autorité ou aux voix des citoyens ordinaires, la tendance est au désenchantement et parfois même à la contestation de la politique et des politiciens dans tous ces pays. Une tendance qu'on détectait déjà vers la fin des années 2000.

Historique de la participation électorale aux élections législatives en Roumanie



La participation électorale en Roumanie et la relation urbain-rural

L'Autorité électorale permanente de Roumanie a recueilli des données intéressantes sur la participation électorale lors des élections législatives de 2016. On dispose à présent⁸ des données sur les personnes votantes (c'est-à-dire leur date de naissance, leur sexe et leur lieu de domicile) aux élections générales de 2016 et aux élections européennes de 2019. Désormais, nous pouvons travailler avec ces données pour appréhender la participation électorale.

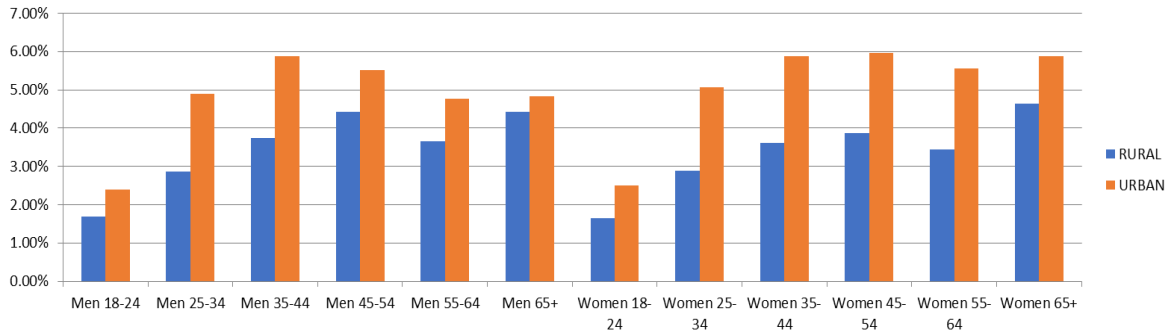
Le taux de participation aux élections européennes de 2019 en Roumanie a été plus élevé par rapport à celui des élections européennes précédentes. Ce scrutin électoral était accompagné d'un autre, un référendum consultatif, organisé à la proposition du président en place. Aux dernières élections européennes en Roumanie, la participation a dépassé la moitié des votants, 51,1 %, pour la première fois. En 2007, année de l'entrée de la Roumanie dans l'Union européenne, le taux de participation n'avait pas dépassé 30 %, tout comme aux élections de 2009, avec un taux de participation encore un peu moins élevé de 27,7 %. En 2014, le taux de participation a été de 32,4 %. On retient pour l'instant que pour les

⁷ Fidesz en Hongrie. Loi et Justice en Pologne.

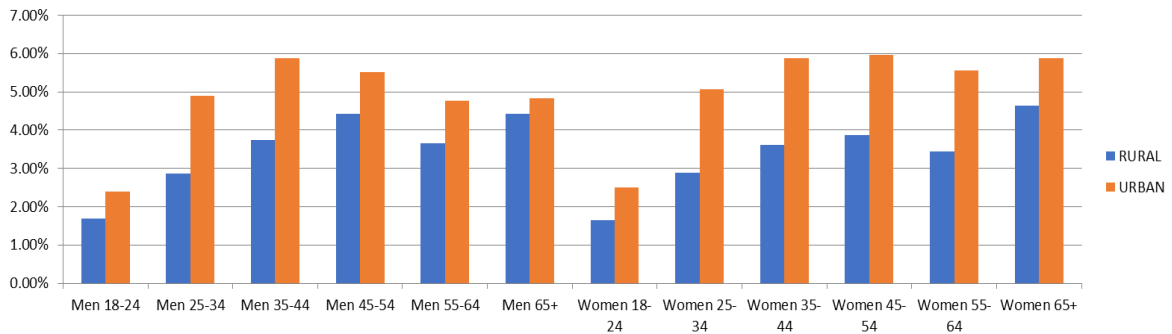
⁸ Cf. loi 115 de 2015. Voir le site de l'AEP (<http://www.roaep.ro/prezentare/en/stire/cum-va-functiona-sistemul-informatic-de-monitorizare-a-prezentei-la-vot-si-de-prevenire-a-votului-ilegal/>).

dernières élections européennes de mai 2019, ce sont les citoyens qui viennent des milieux urbains qui ont voté en plus grand nombre (59,1 %), alors que ceux venant des milieux ruraux n'ont voté que dans une proportion de 40 %.

Répartition du taux de participation aux élections législatives de 2016 en Roumanie par tranche d'âge, sexe et selon le milieu rural ou urbain



Répartition du taux de participation aux élections européennes de 2019 en Roumanie par tranche d'âge, sexe et selon le milieu rural ou urbain



1.4 La désinformation de l'électorat – un facteur de diminution de la participation électorale

Octavian Chesaru

Chef du Service des politiques publiques
Autorité électorale permanente de Roumanie

Définitions et concepts

Une définition large du phénomène traité est donnée dans une communication de la Commission européenne de 2018. Elle définit la désinformation comme « *une série d'informations fausses ou trompeuses créées, présentées et diffusées dans le but d'obtenir un gain économique ou d'induire délibérément en erreur le public et susceptibles de causer un préjudice public*⁹ ».

Bien qu'il n'existe aucun outil disponible pour quantifier cette atteinte publique, il est bien connu que la désinformation influence les choix de l'électorat et diminue la confiance dans les processus électoraux.

La confiance dans les processus électoraux est synonyme d'acceptation et de reconnaissance des résultats des élections¹⁰. Il s'agit d'un élément essentiel pour la légitimité des régimes politiques¹¹.

Les chercheuses et chercheurs reconnaissent que la confiance dans les processus électoraux est déterminée par la perception qu'ont les citoyens de l'égalité du vote, du degré d'autonomie des organes électoraux et du degré de liberté de la presse¹².

« Les méthodes de propagande utilisées sont en constante évolution. Les concurrents électoraux ou des tiers intéressés ont recours à des moyens techniques et à des stratégies non traditionnelles pour influencer les électeurs qui ont conduit à la diffusion rapide d'informations fausses ou trompeuses. Ce type d'informations peut influencer la participation au vote et le choix des électeurs. C'est pourquoi les autorités ayant des attributions sur la sphère sont obligées de prendre des mesures pour les combattre. »

⁹ Commission européenne (2018). *Comunicare a Comisiei către Parlamentul European, Consiliu, Comitetul Economic și Social European și Comitetul Regiunilor - Combaterea dezinformării online: o abordare europeană*. COM(2018) 236 final, Bruxelles.

¹⁰ Anderson, C. J., A. Blais, S. Bowler, T. Donovan, O. Listhaug (2005). *Losers' Consent: Elections and Democratic Legitimacy*. New York : Oxford University Press.

¹¹ Norris, P. (2014). *Why Electoral Integrity Matters*. New York : Cambridge University Press.

¹² Kerr, N., A. Lührmann (2016). *Public Trust in Elections: The Role of Election Administration Autonomy and Media Freedom*. Gothenburg: V-Dem Institute, pp. 5-8.

Cependant, la diffusion de fausses informations sur les concurrents électoraux peut créer des avantages indus pour certains d'entre eux, et la diffusion de fausses informations sur des aspects techniques du processus électoral peut réduire la confiance envers les autorités et l'intégrité des élections.

La littérature spécialisée identifie également d'autres pratiques assimilables à de fausses informations, telles que les erreurs journalistiques, la propagation de rumeurs mal éclairées, la propagation de la théorie du complot, la satire politique, les déclarations non fondées ou fausses exprimées par des politiciens et des concurrents électoraux, ou un contenu journalistique non fictif. Mais cela se fait d'une manière qui déroutent l'électorat¹³.

La promotion de ces pratiques est renforcée par le développement technologique et les nouveaux moyens techniques utilisés dans les campagnes électorales. Les politiciens de nombreux pays considèrent ces nouveaux moyens comme des instruments renforçant la démocratie participative¹⁴.

Tous les échanges d'informations ne sont pas générés et diffusés naturellement, mais peuvent également être reproduits artificiellement par certains utilisateurs.

La littérature spécialisée définit les concepts d'*astroturf* et d'*astroturf politique* (désinformation populaire planifiée). L'*astroturf* est une pratique des individus et des organisations utilisant plusieurs comptes de médias sociaux contrôlés de manière centralisée pour donner l'apparence d'un soutien massif à une idée; alors que l'*astroturf politique* fait référence au développement de campagnes politiques déguisées en comportement spontané, qui sont en réalité menées par une personne ou une organisation¹⁵.

En plus de l'*astroturf politique*, la fausse information peut également être propagée par de fausses sources médiatiques. Les fausses nouvelles sont générées par les utilisateurs qui jouent sur des sources multimédias du monde réel, mais qui utilisent, en réalité, des comptes d'utilisateurs faux ou trompeurs pour mal informer le public¹⁶.

Ces pratiques ont créé, ces dernières années, le cadre dans lequel des campagnes de désinformation ont été rapidement diffusées. Il n'y a pas assez de données sur le comportement des utilisateurs dans le monde, mais une étude récente a révélé qu'environ

¹³ Allcott, H., M. Gentzkow (2017). « Social Media and Fake News in the 2016 Election ». *Journal of Economic Perspectives*, volume 31 (2), pp. 211–236.

¹⁴ Musiał-Karg, M. (2013). *The Election Silence in Contemporary Democracies. Questions About the Sense of Election Silence in the Age of Internet*. *Przegląd Politologiczny* 3, p. 100.

¹⁵ Ratkiewicz, J., M. D. Conover, M. Meiss, B. Gonçalves, A. Flammini, F. Menczer (2011). « Detecting and Tracking Political Abuse in Social Media ». *Proceedings of the Fifth International AAAI Conference on Weblogs and Social Media*, pp. 297-304.

¹⁶ West, D. M. (2017). *How to Combat Fake News and Disinformation*. Brookings. <https://www.brookings.edu/research/how-to-combat-fake-news-and-disinformation/>.

70 % des utilisateurs de Facebook lisaient uniquement le titre d'une publication avant de la commenter ou de partager des informations¹⁷. Ces utilisateurs ne passent pas assez de temps pour analyser la véracité des informations et contribuent à une possible propagation d'informations erronées.

Outre les effets néfastes sur l'image de certains candidats aux élections ou sur les organes électoraux et le processus électoral, ces pratiques peuvent entraîner une diminution de la participation au vote, une irritation de l'électorat et une génération de *fatigue électorale*, en particulier en cas de violation du *silence électoral*.

Le développement de campagnes électorales en ligne aurait dû conduire à la conception de règles de campagne dans l'environnement virtuel, mais en réalité, le silence électoral est fréquemment violé dans l'environnement virtuel, malgré les interdictions de campagne à certains intervalles¹⁸, ce qui peut entraîner la *fatigue* des électrices et des électeurs et une baisse du taux de participation.

Une étude publiée en 2015 a révélé que le grand nombre d'élections organisées dans un court laps de temps conduisait non seulement à la fatigue des électeurs, mais aussi à une baisse du taux de participation¹⁹.

Exemples pratiques

La perception des citoyens sur les processus électoraux est une préoccupation des autorités de l'Union européenne (UE). L'*Eurobaromètre 477* publié par la Commission européenne en 2018, sondage qui analyse les points de vue et les préoccupations des citoyens des États membres de l'UE sur les processus électoraux, fournit un certain nombre d'informations pertinentes sur les électeurs mal informés²⁰. Ainsi, à la suite d'enquêtes auprès d'internautes de l'UE, les conclusions suivantes ont été tirées :

- 73 % des répondants s'inquiètent de la désinformation en ligne ou des campagnes trompeuses;
- 67 % des répondants s'inquiètent de la possibilité que les données personnelles collectées par le biais de médias en ligne puissent être utilisées pour filtrer du contenu en ligne, compromettant l'égalité des chances des concurrents électoraux;

¹⁷ (2018). *Study: 70% of Facebook Users Only Read the Headline of Science Stories Before Commenting*, The Science Post. <http://thesciencepost.com/study-70-of-facebook-commenters-only-read-the-headline/>.

¹⁸ Musiał-Karg, M. (2013). *The Election Silence in Contemporary Democracies. Questions About the Sense of Election Silence in the Age of Internet*. *Przegląd Politologiczny* 3, p. 102.

¹⁹ Garmann, S. (2015). *Voter Fatigue and Turnout. Paper issued by the University of Dortmund*. https://editorialexpress.com/cgi-bin/conference/download.cgi?db_name=RESConf2016&paper_id=1009, p. 6.

²⁰ EU (2018). *Special Eurobarometer 477 - Democracy and Elections*, Kantar Public Brussels.

- 55 % des répondants s'inquiètent de la censure des débats politiques sur les plateformes de médias sociaux en ligne;
- 76 % des répondants estiment que les règles applicables aux médias traditionnels devraient également s'appliquer à l'environnement en ligne;
- 81 % des répondants estiment que les plateformes de médias sociaux ou d'autres plateformes dans l'environnement en ligne doivent indiquer les sources de financement des campagnes en ligne des concurrents électoraux et garantir l'égalité des chances de ces derniers.

Nous notons, par conséquent, que l'UE est consciente de l'influence de la désinformation ou des campagnes électorales trompeuses. Dans ce contexte, elle propose des solutions législatives pour favoriser l'intégrité et la transparence de la communication politique dans l'environnement virtuel.

Lors de la dernière élection présidentielle aux États-Unis, il a été reconnu que les plateformes de médias sociaux en ligne avaient joué un rôle déterminant dans le processus électoral et que les fausses informations avaient joué un rôle central, tant sur le plan qualitatif que quantitatif.

Dans un sondage, on estime que les 20 fausses nouvelles les plus connues ont généré 8,7 millions d'actions, de réactions et de commentaires sur les plateformes de médias sociaux en ligne, contre seulement 7,4 millions de réactions et de commentaires produits par les 20 vraies nouvelles les plus populaires sur les sites des plus importantes sources journalistiques²¹.

Mark Zuckerberg a également déclaré publiquement qu'environ 126 millions d'Américains avaient visionné les fausses informations politiques sur la plateforme de réseau social Facebook lors de l'élection présidentielle de 2016 aux États-Unis. Nous ne disposons pas de données sur le pourcentage de personnes qui ont eu accès aux informations ou qui ont été influencées par celles-ci, mais la situation pourrait donner lieu à des discussions hypothétiques sur la manipulation des intentions de vote, qui affecte la confiance des électeurs lors des élections²².

Les fausses nouvelles et informations peuvent fausser les campagnes électorales, affecter la perception du public ou influencer sur les émotions humaines. Ces effets sont initiés par des

²¹ Silverman, C. (2016). *This Analysis Shows How Viral Fake Election News Stories Outperformed Real News on Facebook*, BuzzFeedNews, <https://www.buzzfeednews.com/article/craigsilverman/viral-fake-election-news-outperformed-real-news-on-facebook>.

²² Lee, C. E., J. L. Kent (2017). *Facebook Says Russian-Backed Election Content Reached 126 Million Americans*, <https://www.nbcnews.com/news/us-news/russian-backed-election-content-reached-126-million-americans-facebook-says-n815791>.

personnes qui génèrent des robots virtuels qui, à leur tour, peuvent même engager des interactions plus complexes, comme commenter les publications des utilisateurs et répondre à leurs questions, manipulant ainsi de vrais utilisateurs pour affecter leur perception de la réalité²³. Ces robots réagissent personnellement à l'utilisateur avec lequel ils interagissent en fonction des données collectées de manière malveillante.

L'incident le plus frappant lié aux campagnes de désinformation et à la collecte illicite de données d'utilisateurs a commencé à partir du travail entrepris par Cambridge Analytica, une société britannique de conseil en politique qui combinait la collecte et l'interprétation de données d'utilisateurs avec une communication stratégique pendant les campagnes électorales.

On estime que les données personnelles de 87 millions d'utilisateurs de Facebook ont été collectées lors de leurs interactions avec seulement 270 000 utilisateurs de l'application²⁴. Les robots virtuels ont collecté des données sur les utilisateurs de l'application et sur les amis des utilisateurs du réseau. Cambridge Analytica a utilisé les données collectées pour effectuer des « analyses psychologiques » visant à « approfondir la connaissance » des utilisateurs, fournissant ainsi un contenu en ligne jugé crédible par ceux-ci et influençant leurs choix politiques²⁵. Cambridge Analytica a fourni de tels services lors des campagnes présidentielles de Ted Cruz et Donald Trump et a également soutenu l'option du retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne lors du référendum britannique du 23 juin 2016.

Il est particulièrement difficile d'identifier les outils permettant de quantifier l'impact de ces actions. En 2017, une étude basée sur un échantillon de 1 600 personnes ayant voté pour Barack Obama à l'élection présidentielle de 2012²⁶ visait à valider l'hypothèse selon laquelle certaines fausses informations diffusées sur les plateformes de médias sociaux lors de la campagne pour l'élection présidentielle de 2016 auraient réduit le soutien à Hillary Clinton, la candidate du même parti politique, publiquement soutenue par Barack Obama.

L'outil de recherche utilisé consistait principalement en une enquête composée de 281 questions incluant l'interprétation de la réaction à trois fausses informations circulant pendant la campagne électorale. Deux de ces informations avaient un impact négatif sur l'image d'Hillary Clinton et l'autre avait un impact positif sur l'image de Donald Trump, le

²³ Ferrara, E., O. Varol, C. Davis, F. Menczer, A. Flammini (2016). « The Rise of Social Bots », *Communications of the ACM*, vol. 59, n° 7, pp. 96-104.

²⁴ Kang, C. et S. Frenkel (2018). « Facebook Says Cambridge Analytica Harvested Data of Up to 87 Million Users », *The New York Times*, <https://www.nytimes.com/2018/04/04/technology/mark-zuckerberg-testify-congress.html>.

²⁵ Frances Stead, S. (2015). « Cruz Campaign Paid \$750,000 to 'Psychographic Profiling' Company », *The Washington Post*.

²⁶ Gunther, R., P. A. Beck, E. C. Nisbet (2018). *Fake News Piece for 'The Conversation' with Methodological Appendix*, <https://cpb-us-west-2-juc1ugur1qwqqo4.stackpathdns.com/u.osu.edu/dist/d/12059/files/2015/03/Fake-News-Piece-for-The-Conversation-with-methodological-appendix-11d0ni9.pdf>.

candidat du Parti républicain. Les trois reportages ont répandu de fausses informations affirmant que Hillary Clinton avait de graves problèmes de santé (1); qu'elle avait approuvé, en tant que secrétaire d'État du gouvernement Obama, la vente d'armes à des djihadistes islamiques, y compris à l'État islamique (2); et que le pape François a exprimé son soutien à l'élection de Donald Trump à la présidence (3).

En analysant les réponses, il a été noté que la première information était considérée comme vraie par 25 % des répondants, la seconde par 35 % et la troisième, par 10 %. Enfin, l'étude a montré que 89 % de ceux qui ne croyaient à aucune de ces trois fausses nouvelles ont voté pour Hillary Clinton en 2016, tandis que ceux qui croyaient deux ou trois de ces fausses nouvelles ont voté pour Donald Trump dans une proportion de 83 %. Une autre conclusion de l'étude est que seulement 77 % des personnes qui ont voté pour Barack Obama en 2012 ont également voté pour Hillary Clinton en 2016 et que 8 % d'entre elles n'ont pas voté à l'élection de 2016.

La recherche ne bénéficie pas des outils nécessaires pour conclure sans équivoque que des fausses nouvelles ont influencé le vote de l'électorat ou ont découragé sa participation au vote, mais elle justifie de telles hypothèses.

Cependant, les fausses informations peuvent interférer non seulement dans les campagnes électorales de candidats, mais également sur les aspects techniques de l'exercice du droit de vote, ce qui peut affecter directement la participation et discréditer l'organisme de gestion des élections.

Lors de l'élection présidentielle qui s'est déroulée aux États-Unis en 2016, de fausses informations ont été diffusées concernant la possibilité de voter par courrier. Elles faisaient la promotion d'un vote juridiquement injustifié et non validé par les autorités électorales de certains États.

La diffusion de fausses informations peut également être générée accidentellement. Un exemple de situation dans laquelle une satire politique ou une mauvaise documentation des journalistes génère de fausses informations s'est produit lors de l'élection présidentielle qui s'est déroulée en France en 2017.

La BBC a publié un article en ligne dans lequel elle présentait un certain nombre de pratiques malveillantes lors de la campagne pour l'élection présidentielle. Une agence de presse algérienne aurait notamment exploité des informations sur un site de satire politique et diffusé la fausse information selon laquelle Marine Le Pen envisageait de construire un mur autour de la France avec un financement de l'Algérie²⁷.

²⁷ Schofield, H. (2017). *Holograms, Mistrust and 'Fake News' in France's election*, BBC News, Paris, <https://www.bbc.com/news/world-europe-39067409>.

Il existe des situations dans lesquelles le contenu en ligne diminue la confiance des électrices et des électeurs dans les autorités compétentes pour l'organisation et la conduite des élections ou dans l'intégrité des processus électoraux.

Avant le second tour des élections présidentielles tenues au Brésil en 2018, une vidéo contrefaite montrant une machine à voter générant automatiquement des bulletins de vote utilisés pour soutenir l'un des candidats est devenue virale. Bien que les deux candidats aient immédiatement confirmé que la vidéo n'était pas authentique, l'incident a suscité la méfiance des électeurs à l'égard de l'intégrité des élections, de l'activité des sources médiatiques et des plateformes de médias sociaux²⁸.

Lutter contre la désinformation

En septembre 2018, la Commission européenne a adopté le *Code de bonnes pratiques contre la désinformation*, avec comme objectifs principaux la mise en œuvre d'un vaste ensemble d'engagements²⁹ :

- répartir les revenus publicitaires des comptes et des sites qui faussent les informations;
- fournir aux annonceurs un ensemble d'outils de sécurité appropriés et d'informations sur la fiabilité des sites;
- identifier la publicité politique et travailler au catalogage de la publicité en fonction de problèmes spécifiques;
- adopter une politique claire et transparente sur les identités virtuelles et les robots virtuels en prenant des mesures pour fermer les faux comptes;
- partager l'information et les outils pour aider les gens à faire des choix éclairés et pour faciliter l'accès à divers points de vue et opinions sur des sujets d'intérêt public, tout en accordant une importance suffisante aux sources fiables;
- fournir aux équipes de recherche un accès à des données confidentielles dans le but d'identifier et d'analyser les outils de diffusion des personnes et des comptes diffusant des fausses informations.

L'annexe au code énumère quelques bonnes pratiques mises en œuvre pour lutter contre la désinformation :

²⁸ Funke, D. (2018). *In Brazil's Presidential Election, Hoaxes About Voter Fraud Run Rampant*, Poynter, <https://www.poynter.org/fact-checking/2018/in-brazils-presidential-election-hoaxes-about-voter-fraud-run-rampant/>.

²⁹ European Commission (2018). *Code of Practice on Disinformation*, Bruxelles, <https://ec.europa.eu/digital-single-market/en/news/code-practice-disinformation>.

- suivre le circuit de financement de la propagande en ligne afin de réduire les revenus des acteurs mal informés;
- informer les consommateurs des plateformes en ligne de la source et de l'objectif de la diffusion de la publicité qu'ils visualisent;
- limiter les actions pour l'envoi de pourriel (*spam*);
- résilier les faux comptes;
- reprogrammer les moteurs de recherche pour donner la priorité à l'affichage des informations émises par des autorités ou des sources fiables;
- mettre en place des listes « blanches » ou « noires » d'utilisateurs.

En avril 2019, la Commission européenne a publié une déclaration exposant l'état d'avancement de la mise en œuvre du code de bonnes pratiques contre la désinformation. De plus, elle s'est réjouie des efforts déployés par Facebook, Google et Twitter pour accroître la transparence avant les élections européennes et pour adopter certaines mesures supplémentaires pour respecter les engagements pris en vertu du code, tels que l'étiquetage des publicités politiques sur leurs plateformes et l'exploitation de bibliothèques de publicités virtuelles accessibles au public³⁰.

Toutefois, le communiqué de presse de la Commission européenne indique que d'autres améliorations techniques, ainsi que la modification de la méthodologie pour identifier les faux comptes, sont nécessaires, indiquant des lacunes dans l'application du code. Google et Twitter ne progresseraient pas dans la transparence relativement aux publicités basées sur des « sujets », ce qui pourrait entraîner des problèmes sur certains enjeux importants lors des élections.

Les actions de certains États indiquent une série de mesures pouvant être prises contre la désinformation de l'électorat. En 2017, une loi allemande a été adoptée afin d'encourager les plateformes de médias sociaux en ligne à éliminer la discrimination et la désinformation, les obligeant à supprimer les contenus racistes, diffamatoires ou erronés, faute de quoi elles pourraient recevoir une amende pouvant atteindre 57 millions de dollars américains³¹.

L'État chinois a cherché à renforcer la responsabilité de l'activité en ligne par le biais de mesures visant à promouvoir l'utilisation du nom réel dans l'environnement virtuel, ce qui

³⁰ European Commission (2019). *Code of Practice Against Disinformation: Commission Welcomes the Commitment of Online Platforms Ahead of the European Elections*. STATEMENT/19/2174, Bruxelles.

³¹ Eddy, M. et M. Scott (2017). « Delete Hate Speech or Pay Up, Germany Tells Social Media Companies », *New York Times*, <https://www.nytimes.com/2017/06/30/business/germany-facebook-google-twitter.html>.

facilite la responsabilité des personnes pour ce qu'elles diffusent et restreint la propagation de déclarations fausses ou diffamatoires³².

Un autre type de mesure adopté est la création de « listes noires » de sites et d'utilisateurs disséminant des informations erronées.

Melissa Zimdars, professeure en communication et médias, a créé une liste de 140 sites qui utilisent « des titres déformés et des informations décontextualisées ou douteuses », ce qui peut aider les utilisateurs à éviter les sources d'informations factices. Le quotidien français *Le Monde* a également créé une base de données contenant plus de 600 sites de nouvelles identifiés et étiquetés comme « satire », « vrais » ou « faux »³³.

En Ukraine, une organisation connue sous le nom de *Stop Fake* a recruté des chercheuses et chercheurs pour évaluer les informations afin d'identifier les fausses preuves ou fausses déclarations, telles que des images et des citations manipulées ou erronées, et pour démasquer des campagnes de désinformation systématiques en générant une liste noire³⁴.

Conclusion

Bien que nous ne disposions pas des outils appropriés pour quantifier avec précision l'impact de la désinformation sur la participation au vote, les exemples mentionnés dans ce texte sont suffisants pour justifier des politiques contre le phénomène. Un certain nombre de mesures ont été adoptées ces dernières années, mais des mesures supplémentaires sont nécessaires.

Les systèmes électoraux des États diffèrent et les lois nationales accordent aux organes électoraux des degrés divers d'autonomie et de pouvoir décisionnel. Cependant, des mesures concrètes pour lutter contre la désinformation sans porter atteinte à la liberté d'expression et à la libre circulation de l'information ne peuvent être mises en œuvre sans la collaboration des organismes de gestion des élections. Ces derniers peuvent gérer et mettre à jour les listes noires et blanches d'utilisateurs et de sources d'informations, ainsi qu'appliquer des sanctions en cas de violation de la paix électorale dans un environnement virtuel. En parallèle, des mesures doivent être prises pour que les listes aient un effet sur les actions de filtrage du contenu affiché aux utilisateurs en ligne, et l'*astroturf politique* devrait être réalisé uniquement par de vrais utilisateurs.

³² Liao, Z. (2016). « An Economic Analysis on Internet Regulation in China and Proposals to Policy and Law Makers », *International Journal of Technology Policy and Law*.

³³ Born, K. (2016). *The Future of Truth: Can Philanthropy Help Mitigate Misinformation?*, William and Flora Hewlett Foundation, <https://hewlett.org/future-truth-can-philanthropy-help-mitigate-misinformation/>.

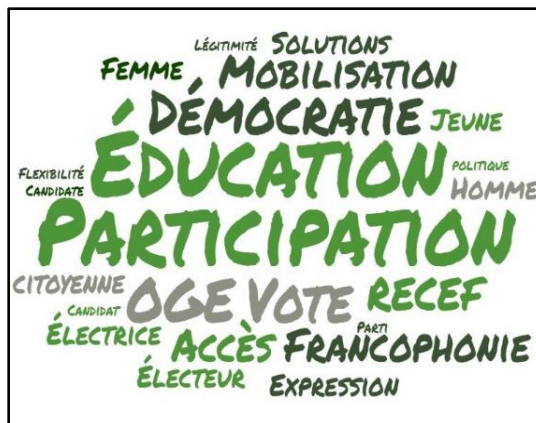
³⁴ Haigh, M., T. Haigh, N. Kozak (2017). « Stopping Fake News: The Work Practices of Peer-to-Peer Counter Propaganda. *Journalism Studies*, <http://www.tomandmaria.com/Tom/Writing/StopFakePreprint.pdf>.

2. LA PARTICIPATION ÉLECTORALE ET LA CONSOLIDATION D'UNE CULTURE DÉMOCRATIQUE

Ce chapitre vise à rendre compte du travail réalisé dans le cadre d'un atelier participatif où les personnes étaient invitées à réfléchir, d'abord en petits groupes, puis en plénière, sur les différentes solutions à mettre en œuvre pour favoriser la participation électorale et le développement d'une culture démocratique.

Les échanges réalisés lors de cet atelier ont notamment contribué à la rédaction de la *Déclaration du RECEF à Sinaia*, qui a été adoptée à la clôture des travaux du séminaire.

Les participantes et les participants étaient invités à indiquer, collectivement, les actions les plus inspirantes pour faciliter l'accès au vote ainsi que pour mobiliser et bien informer les électrices et électeurs.







La question à l'étude

- Quelles seraient les actions les plus importantes à réaliser afin d'augmenter le taux de participation électorale et de développer la culture démocratique des citoyens ?

Les idées proposées

À la suite d'un travail en petit groupe, huit principales idées ont été proposées. Une séance de délibération commune a permis d'approfondir collectivement la compréhension de chacune des idées proposées et de souligner les plus porteuses. À la fin de l'exercice, l'ensemble des participantes et participants étaient appelés à voter pour leur idée favorite.

Voici les huit idées proposées, dans l'ordre de préférence des participants à la suite du vote :

1. Intégrer l'éducation civique dans le programme scolaire; 
2. Développer une stratégie nationale pérenne d'éducation à la démocratie; 
3. Mettre en place un cadre légal favorisant une participation électorale inclusive et garantissant les droits électoraux des citoyens; 
4. Développer des partenariats universitaires afin d'obtenir des données fiables sur la participation électorale; 

5. Instaurer le vote obligatoire;
6. Identifier, éduquer, former et financer les différents acteurs du processus électoral;
7. Établir un code de conduite électoral pour éviter la désinformation lors des campagnes électorales;
8. Développer une plateforme pour favoriser l'échange entre les organismes de gestion des élections et les citoyens.

Conclusion de l'atelier participatif

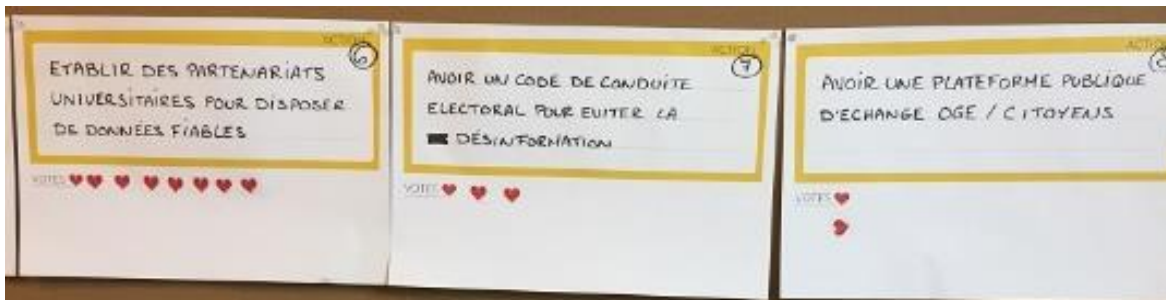
À la fin du séminaire, les participantes et participants ont inclus dans la *Déclaration du RECEF à Sinaia* le paragraphe suivant, faisant la synthèse des trois idées ayant récolté le plus d'appuis.

« *Considérant* les travaux réalisés lors d'un atelier participatif pendant lequel les participants ont échangé sur les actions les plus porteuses pour favoriser la participation électorale et la consolidation d'une culture démocratique où il a notamment été proposé de développer une stratégie nationale d'éducation à la démocratie pérenne, qui comprend la mise en place de cours d'éducation à la démocratie dans les programmes scolaires et l'instauration d'un cadre légal garantissant les droits électoraux des citoyens. »

Les participants en action lors du vote



Les résultats du vote



3. STIMULER LA PARTICIPATION ÉLECTORALE : POUVOIRS ET LIMITES DES ORGANISMES DE GESTION DES ÉLECTIONS

La participation électorale est influencée par une série de facteurs allant du contexte socioéconomique à la perception du politique. Un organisme de gestion des élections (OGE) ne possède pas les leviers pour avoir un effet sur plusieurs de ces facteurs. Cependant, lorsque son cadre légal le lui permet, l'OGE peut influencer la participation électorale en facilitant l'accès au vote lors d'une élection, en informant efficacement les électrices et les électeurs ainsi qu'en mettant en place diverses modalités visant à faciliter l'accès aux urnes.

La participation électorale est un enjeu important pour la majorité des OGE. Les textes de ce chapitre permettent de réfléchir au rôle que peuvent jouer les OGE pour encourager les citoyennes et citoyens à exercer leur droit de vote et à contribuer ainsi à contrer le déclin de la participation électorale. De plus, les études de cas permettent d'explorer les pouvoirs et les limites des OGE dans la stimulation de la participation électorale.

Élections Canada a partagé son expérience du vote par anticipation, qui apporte une plus grande flexibilité aux électeurs et favorise une hausse ou, du moins, le maintien de la participation électorale.

Puis, la Commission électorale nationale indépendante du Burkina Faso a partagé ses réflexions sur les actions à poser pour informer les électrices et les électeurs et pour favoriser la participation électorale dans son contexte politique.

Finalement, les modalités d'accès au vote et l'information aux électeurs ayant été mises en place pour l'élection présidentielle du 24 février 2019 au Sénégal sont présentées dans la troisième partie de ce chapitre.

3.1 Plus de flexibilité pour les électeurs : le cas du vote par anticipation au Canada

Stéphane Roberge

Conseiller principal en affaires internationales
Élections Canada

Les élections fédérales canadiennes

Au Canada, le système politique est de type parlementaire. Le premier ministre est le chef du parti politique ayant obtenu le plus de sièges lors des élections générales fédérales. Le mode de scrutin au Canada est majoritaire à un tour. Il y a 338 circonscriptions, pour 338 députés.

Les élections fédérales canadiennes se tiennent à date fixe le troisième lundi d'octobre de la quatrième année civile suivant le jour de la dernière élection. Les 43^e élections de l'histoire du Canada se tiennent ainsi le 21 octobre 2019.

« Le vote par anticipation et le vote par bulletin spécial améliorent la qualité du service offert aux électrices et électeurs canadiens et ils permettent d'améliorer l'accès au vote pour les personnes ayant des obligations dans leur vie quotidienne. »

La période électorale peut varier entre 36 et 50 jours en fonction de la date de la prise du décret par le premier ministre du Canada.

Le taux de participation est un enjeu important pour Élections Canada depuis le début des années 2000. Après une baisse de la participation, le taux a augmenté de 61 % à 68 % de 2011 à 2015.

Il y avait 25,3 millions d'électrices et d'électeurs inscrits lors des dernières élections fédérales en 2015. Le taux de personnes inscrites par rapport à la population ayant la qualité d'électeur et ayant l'âge de voter est estimé à 93 %.

Les principales raisons de l'abstention au Canada

Des enquêtes réalisées à la suite des élections fédérales de 2008, 2011 et 2015 ont démontré qu'il y avait trois principales raisons de ne pas voter. La première est associée aux obligations de la vie courante ou aux problèmes de santé et de mobilité. Comme le vote est un lundi, au Canada, plusieurs électeurs n'ont pas le temps de se déplacer pour aller voter, dans le contexte de leurs obligations professionnelles et familiales.

La deuxième raison de l'abstention est associée aux convictions politiques. Plusieurs citoyens sont cyniques ou tout simplement non intéressés par la politique.

Finalement, la troisième raison évoquée lors des consultations sur l'abstention est le processus électoral. Comme le système électoral est majoritaire à un tour, certains citoyens vivent dans des circonscriptions qui sont toujours remportées par le même parti politique. Ainsi, ils ont la perception qu'il n'y a pas de réel enjeu politique et que leur vote ne compte pas.

Devant ces trois principales raisons, Élections Canada s'est principalement attardée à la première raison, associée aux obligations de la vie quotidienne et au manque de temps, notamment en favorisant un plus grand accès au vote en prévoyant d'autres moments pour voter que le jour du scrutin.

Le vote par anticipation

Au Canada, il y a trois principales façons de voter. Il y a le vote le jour de l'élection, le vote par anticipation et le vote par bulletin spécial.

Le vote par anticipation existe depuis 1920 aux élections fédérales canadiennes. Au départ, ce vote était possible seulement pour certains corps d'emploi ou pour des personnes ayant un empêchement le jour du scrutin. Depuis 1993, le vote par anticipation est accessible à l'ensemble des électrices et des électeurs, sans motif et sans inscription. Cette modalité de vote ajoute de la flexibilité et favorise un plus grand accès au vote pour tous les électeurs. Ce processus est régi par la *Loi électorale* du Canada. Ce vote doit se faire les 10^e, 9^e, 8^e, et 7^e jours précédant le jour du scrutin, soit du vendredi au lundi de la semaine précédant le jour du scrutin.

Le nombre de votes par anticipation est en croissance d'élection en élection. Il y a donc un déplacement du vote le jour du scrutin vers les journées de vote par anticipation. Depuis 1997, le nombre de votes par anticipation a même triplé. Élections Canada anticipe une augmentation importante du vote par anticipation lors des élections fédérales d'octobre 2019, avec plus de 4 millions de votes par anticipation³⁵. Afin de répondre à la demande et d'éviter les files d'attente, Élections Canada prévoit augmenter le nombre de lieux de vote par anticipation et les heures d'ouverture, qui seront désormais de 9 h à 21 h.

Le vote par bulletin spécial

Le vote par bulletin spécial permet aussi d'ajouter de la flexibilité pour les électrices et électeurs et de favoriser la participation électorale, malgré les obligations de la vie quotidienne. Le vote par bulletin spécial est réalisé par la poste ou en personne dans n'importe quel bureau d'Élections Canada. Il existe depuis 1915. Pour pouvoir voter par bulletin spécial, tout électeur peut s'inscrire auprès d'Élections Canada. Voici les six principales clientèles du vote par bulletin spécial :

³⁵ Note de l'auteur : lors des élections fédérales canadiennes du 21 octobre 2019, il y a eu 4 774 963 votes par anticipation. C'est environ 26 % du total des votes exprimés.

- les membres des Forces armées canadiennes;
- les personnes incarcérées;
- tout canadien résidant à l'étranger;
- les électrices et électeurs nationaux résidant temporairement à l'extérieur de leur circonscription;
- les personnes résidant dans les établissements de soins de courte durée;
- les personnes résidant dans leur circonscription, mais ayant un autre empêchement et désirant voter par bulletin spécial.

Élections Canada a observé une grande augmentation du nombre de votes par bulletin spécial lors des dernières élections. De 2011 à 2015, le nombre est passé de 285 000 à 618 800. Élections Canada estime que ce nombre pourrait augmenter à près d'un million en 2019.

Le vote sur les campus

Lors des élections de 2015, Élections Canada a réalisé un projet pilote en instaurant des points de service externes dans 30 établissements d'enseignement postsecondaire, comme les universités, afin d'augmenter l'accès au vote pour les jeunes électrices et électeurs, qui votent généralement en moins grande proportion.

Lors des élections de 2019, le programme de points de service externes sur les campus sera étendu à 117 établissements d'enseignement. Le critère principal pour recevoir un point de service est d'avoir au moins 4000 étudiantes et étudiants sur le même campus. Les personnes se présentant à ces points de service peuvent voter à l'aide d'un bulletin spécial sans inscription préalable, avec l'aide du personnel d'Élections Canada.

Les principales observations et les défis

Le vote par anticipation et le vote par bulletin spécial améliorent la qualité du service offert aux électrices et électeurs canadiens et ils permettent d'améliorer l'accès au vote pour les personnes ayant des obligations dans leur vie quotidienne.

La tendance de transfert du vote le jour du scrutin vers les autres modalités de vote par anticipation est lourde et elle est également observée dans d'autres pays, comme la Nouvelle-Zélande, l'Australie, les États-Unis et certains pays européens.

L'effet sur le taux global de participation reste à démontrer. Est-ce que les électrices et électeurs ayant voté par anticipation n'auraient pas voté ? Ou auraient-ils simplement voté le jour du scrutin ? Une étude qui date de 2007 concluait qu'il y a un réel effet positif sur le taux de participation global, même s'il était modeste, à l'époque.

Les modalités de vote par anticipation changent également la dynamique des campagnes électorales. Les partis politiques et les candidats doivent s'ajuster, car 20 % à 30 % des électeurs votent une semaine avant la fin de la période électorale. Élections Canada doit constamment s'adapter afin de répondre aux besoins des électrices et électeurs canadiens.

3.2 Les actions pour informer les électeurs et pour favoriser la participation électorale au Burkina Faso

Ahmed Newton Barry

Président

Commission électorale nationale indépendante du Burkina Faso

Mise en contexte

Le Burkina Faso est un pays de 20 millions d'habitants et le fichier électoral contient 5,5 millions d'électeurs. Le taux de participation y est généralement faible. En 2015, étant donné l'important enjeu de la sortie de crise politique, le taux de participation a été de 60 %.

L'éducation et l'information de l'électeur sont des prérogatives importantes des organismes de gestion des élections (OGE), mais demeurent extrêmement marginales au niveau des budgets disponibles.

Par exemple, lors des élections de 2015, sur un budget de 37 milliards de francs CFA, moins de 1 milliard était dégagé pour l'information aux électrices et électeurs. De plus, hors des périodes électorales, aucun budget n'a été octroyé à la Commission électorale nationale indépendante (CENI) pour l'information aux électeurs.

« La CENI souhaite que la mise à jour du fichier électoral soit réalisée « au fil de l'eau », c'est-à-dire de façon permanente, à l'aide de la base de données des cartes d'identité nationale. Ainsi, la population électorale serait plus représentative de la population en âge de voter et les résultats électoraux pourraient être davantage en adéquation avec les aspirations de la jeunesse. »

Psychologie des électeurs

En 2015, il y a eu une insurrection populaire précédant les élections³⁶. Toutefois, les candidats à la présidence portant les valeurs de cette insurrection n'ont totalisé qu'un faible 6 % des votes au premier tour de l'élection présidentielle de 2015. Les deux candidats ayant récolté le plus de votes au premier tour ont totalisé plus de 80 % des appuis. Ces deux candidats ont collaboré avec le pouvoir burkinabé quelques années avant l'insurrection et ils représentaient, en quelque sorte, la continuité du passé. Par conséquent, les résultats électoraux de 2015 peuvent paraître contradictoires dans le contexte de l'insurrection réalisée pour contester le pouvoir en place.

³⁶ Le 31 octobre 2014, le président Blaise Compaoré a démissionné à la suite de manifestations populaires. Une période de transition a suivi cette démission jusqu'à l'élection du 29 novembre 2015.

Qui sont les électeurs burkinabés ?

Sur le corps électoral de 5,5 millions de personnes, 67 % des personnes inscrites ont plus de 30 ans et il y a environ 49 % de femmes pour 51 % d'hommes. Les électeurs habitent dans des régions rurales dans 70 % des cas. Ainsi, le portrait-robot d'un électeur burkinabé est un homme ou une femme d'âge mûr qui vit en milieu rural. Les jeunes électrices et électeurs urbains sont sous-représentés dans le fichier électoral.

Les moyens de communication durant une campagne électorale

La population jeune et urbaine est généralement plus alphabétisée, alors que la population âgée et rurale l'est moins et utilise davantage les langues locales que le français pour communiquer.

Les réseaux sociaux et les médias traditionnels écrits utilisent principalement le français sous une forme écrite comme moyen de communication. Ainsi, les réseaux sociaux et les journaux rejoignent davantage une population jeune et urbaine, alors que la radio et la télévision rejoignent plutôt une population âgée et rurale, surtout la radio, qui utilise davantage les langues nationales burkinabés.

Il y a également un important travail de communication hors média, qui est réalisé par les chefferies des villages, par les religieux ou par les organismes de la société civile. Ils sont tous des intermédiaires incontournables pour tout programme d'éducation civique destiné à l'amélioration de la participation électorale et à l'éducation civique au Burkina Faso.

Les enjeux de la Commission électorale

Dans le contexte burkinabé, la Commission électorale nationale indépendante (CENI) doit améliorer le taux d'inscription des jeunes dans le fichier électoral. Le dernier recensement électoral a été réalisé en 2015, ce qui veut dire que les personnes ayant entre 18 et 22 ans ne se retrouvent pas sur le fichier électoral. Pour rejoindre cette population, les moyens de communication les plus appropriés sont les réseaux sociaux.

La CENI souhaite que la mise à jour du fichier électoral soit réalisée « au fil de l'eau », c'est-à-dire de façon permanente, à l'aide de la base de données des cartes d'identité nationale. Ainsi, la population électorale serait plus représentative de la population en âge de voter et les résultats électoraux pourraient être davantage en adéquation avec les aspirations de la jeunesse.

De plus, le CENI souhaite mieux communiquer avec la population rurale, plus âgée et moins francophone, en utilisant des moyens de communication comme les radios locales, qui ont une très forte pénétration dans les villages ruraux. Ainsi, la CENI pourrait travailler de façon complémentaire pour faire augmenter la participation des personnes jeunes et urbaines, ainsi que la population rurale et moins scolarisée.

3.3 Les modalités d'accès au vote et l'information aux électeurs lors de l'élection présidentielle 2019 au Sénégal

Issa Sall

Commissaire

Commission électorale nationale autonome du Sénégal

et

Tanor Thindella Sydi Fall

Directeur général des élections du Sénégal

Contexte historique

Aussi loin que l'on remonte dans l'histoire politique moderne, l'accès au vote des citoyens est au cœur des préoccupations des démocraties. La participation des citoyens aux scrutins demeure la finalité de l'organisation d'une élection. Toutefois, les modalités pour y accéder varient en fonction de la conception que les pays se font des citoyens et des électeurs.

« L'accès au vote commence par donner au citoyen la qualité d'électeur et sa carte d'électeur. Une fois ce préalable rempli, une stratégie bien adaptée a été mise en place pour intéresser l'électeur au vote. »

Au Sénégal, pour participer au vote, la citoyenne ou le citoyen doit d'abord remplir certaines conditions pour devenir électeur. Dès lors, l'information destinée à ce citoyen pour qu'il acquière le statut d'électeur devient fondamentale dans notre système démocratique. Mais, une fois électeur, comment l'intéresser à la participation au vote?

Cette double problématique trouve ses réponses dans une approche de communication permettant aux citoyens sénégalais de participer massivement aux scrutins qui se succèdent dans le calendrier républicain.

Élaboration et mise en œuvre d'une information appropriée pour une inscription massive

L'objectif principal est d'inscrire sur le fichier électoral un maximum de Sénégalaises et de Sénégalais en âge de voter et jouissant de leurs droits civils et politiques. À ce jour, la population électorale potentielle est d'environ 7 millions de personnes.

Au Sénégal, l'inscription sur les listes électorales est volontaire. Les conditions d'inscription sont fixées par l'article 27 du *Code électoral* : « Sont électeurs les Sénégalais des deux sexes, âgés de dix-huit (18) ans accomplis, jouissant de leurs droits civils et politiques et n'étant dans aucun cas d'incapacité prévu par la loi ».

Cette inscription se fait par le biais de commissions administratives instituées au niveau de chaque commune et dans chaque pays éligible pour ce qui concerne la diaspora. Ces commissions fonctionnent pendant les périodes de révision des listes électorales. La révision ordinaire est annuelle et dure six mois, du 2 février au 30 juillet de chaque année. Une révision exceptionnelle peut s'ajouter à l'occasion d'une élection nationale. Pour permettre aux personnes concernées de s'inscrire, toute une panoplie de stratégies est mise en œuvre pour l'information des citoyens. La stratégie de communication a consisté à :

- indiquer au citoyen le lieu d'emplacement des commissions;
- transmettre des messages d'information à la télévision et dans les radios nationales et communautaires;
- adresser des messages spécifiques en direction des jeunes qui viennent d'avoir l'âge électoral;
- élaborer et transmettre des *spots* (messages publicitaires), des sketches et des communications locales en fonction de la spécificité de chaque région du pays;
- confectionner et distribuer des plaquettes, des dépliants d'informations et d'autres capsules dans les journaux;
- animer des caravanes de sensibilisation dans différentes régions du pays.

Ces différents moyens de communication ayant pour objectif d'inciter la population à s'enrôler dans le fichier électoral ont eu un impact important sur le nombre d'inscriptions lors de l'élection présidentielle de 2019. En effet, près de 300 000 nouvelles inscriptions ont été enregistrées. Globalement, sur 7 000 000 citoyens ayant l'âge électoral, les différentes campagnes d'inscription ont permis de réaliser 6 683 043 inscriptions, incluant la diaspora, soit un taux de 95,47 %.

Une information efficace pour faciliter l'obtention de la carte d'électeur

L'objectif de cette mesure consistait à distribuer la quasi-intégralité des cartes d'électeur, afin d'atteindre un taux très élevé de distribution.

La délivrance de la carte d'électeur n'est pas concomitante à l'inscription. La distribution des cartes est faite par le biais des commissions administratives et par l'Administration en dehors des périodes de révision. Pour faciliter la distribution des cartes, la Direction générale des élections a fait instituer le maximum de commissions capables de rendre la carte disponible chez l'électeur. Là aussi, on fait usage simultanément de moyens classiques et de moyens modernes.

En plus de la communication via la radio, la télévision et les autres canaux cités plus haut, il a été mis en place un « numéro vert » de téléphone qui permet de donner des

renseignements sur la localisation de la carte. Une plateforme interactive a également été mise en ligne afin de permettre à l'électeur de vérifier sa présence sur les listes électorales, son lieu de vote et son bureau de vote.

De son côté, la Commission électorale nationale autonome (CENA) a mené une campagne de publicité dans les radios nationales ou communautaires et les différentes chaînes de télévision pour encourager les électrices et les électeurs à aller récupérer leur carte.

Dans les quelques cas où il y a eu une modification de la carte électorale ou l'association d'un électeur à un bureau de vote, un système d'envoi d'information directe à l'électeur par messagerie téléphonique a été mis en place.

Les canaux de communication utilisés ont permis d'atteindre des résultats records avec un taux de récupération des cartes d'électeur de 97,13 %, correspondant à 6 282 244 cartes effectivement restituées sur 6 467 647 électeurs inscrits sur le territoire sénégalais lors de l'élection présidentielle du 24 février 2019.

La mise en place d'une communication de masse

L'accès au vote commence par donner au citoyen la qualité d'électeur et sa carte d'électeur. Une fois ce préalable rempli, une stratégie bien adaptée a été mise en place pour intéresser l'électeur au vote.

L'objectif de cette stratégie est d'amener la quasi-intégralité de celles et ceux qui ont retiré leurs cartes à voter le jour du scrutin afin d'atteindre un taux honorable de participation.

La stratégie de communication utilisée par la Direction générale des élections pour atteindre ces résultats est hybride : elle allie les nouvelles techniques d'information et de communication de dernière génération aux instruments de diffusion de masse modernes et traditionnels. Cette stratégie a commencé par le recrutement d'un cabinet spécialisé dans l'information et la communication.

Les messages importants liés à l'appel pour un vote massif ont fait, chaque fois, l'objet de communiqués de presse, d'insertions dans les journaux, de *spots* audios ou télévisés ou de capsules pour informer les citoyens, les membres de la société civile et les autres acteurs du processus électoral.

Nous avons lancé des caravanes qui ont sillonné le pays pour informer les électrices et les électeurs. Mais nous avons aussi diffusé des *spots* radio ainsi qu'une *newsletter* qui informe les partenaires électoraux des avancées du processus à travers un centre d'appel gratuit. Le numéro « 800 00 2017 » a pu orienter des électeurs pour les informations telles que leurs bureaux de vote, et ce, y compris le jour du scrutin.

La Direction générale des élections a également communiqué par l'entremise de son site Internet (www.dge.sn). Elle a notamment développé un module pour que les électeurs consultent leur information dans le fichier électoral. Finalement, les radios communautaires et les réseaux sociaux comme Facebook et Twitter ont été mis à contribution pour transmettre de l'information correcte et vérifiée auprès des citoyens.

En plus de son site Web (www.cena.sn), la CENA a mis en service une page d'information sur Facebook. Dans les coins reculés, l'adaptation des méthodes de communication est allée jusqu'à recourir à des crieurs publics dans la langue nationale.

Une communication ciblée pour une catégorie d'électeur

L'allure générale d'une communication de masse à travers les journaux, les radios et les télévisions n'a pas occulté la nécessité d'une approche visant à prendre en compte les particularités des différents segments de la société. Ainsi, les jeunes plutôt attirés par les réseaux sociaux ont été amplement informés par le biais d'une communication numérique à travers Facebook et Twitter.

À ces vecteurs de communication s'est ajouté l'apport d'influenceurs, comme de jeunes musiciens rappers, appelant d'abord à s'inscrire sur les listes électorales et ensuite à voter le jour du scrutin. Cette stratégie de communication a un impact certain chez la population juvénile du Sénégal.

Quelques semaines avant l'élection, dans le cadre de la mise à jour de la carte électorale, 29 des 45 départements ont connu des modifications dans la structure de l'association entre les électeurs et certains lieux et bureaux de vote. Cela a entraîné une réédition de 53 362 cartes d'électeurs pour 159 lieux de vote et 204 bureaux de vote. À ce niveau, l'enjeu communicationnel était énorme et nécessitait des actions hardies et innovantes, car les électrices et les électeurs n'étaient pas forcément informés de leur nouvelle situation.

Il a fallu procéder directement à des appels téléphoniques et à l'envoi de messages invitant ces personnes à aller dans leur nouveau bureau de vote. Quant aux personnes à mobilité réduite, elles bénéficiaient d'une assistance, de la part des personnes qu'elles-mêmes ont choisies, pour les aider à effectuer l'acte de vote. Aussi, des facilités leur ont été accordées pour qu'elles ne fassent pas la queue devant le bureau de vote. Ces mêmes facilités ont été accordées aux femmes enceintes et aux personnes âgées. Finalement, les militaires et paramilitaires en service le jour du scrutin pouvaient voter en priorité à l'ouverture des bureaux, étant donné qu'il a été décidé de retirer la journée réservée pour le vote par anticipation des militaires.

La participation électorale en 2019

Lors de l'élection présidentielle du 24 février 2019, le taux de participation a été de 66,23 %, correspondant à 4 428 680 votes. C'est l'un des meilleurs taux de participation que le

Sénégal ait connus dans son histoire. C'est une augmentation de 10 points de pourcentage par rapport à l'élection présidentielle de 2012. Ce taux est également l'un des meilleurs de la région de l'Afrique de l'Ouest, composée de 15 pays.

4. L'ÉDUCATION À LA DÉMOCRATIE : LES BASES POUR UNE CITOYENNETÉ ENGAGÉE

La participation électorale et l'éducation à la démocratie interagissent dans un cercle vertueux qui alimente une citoyenneté engagée. En effet, l'éducation à la démocratie peut avoir un effet sur des éléments déterminants de la participation électorale. En retour, la participation électorale devient un acte citoyen essentiel qui se conjugue à d'autres formes de participation citoyenne et les complète.

Plusieurs de nos sociétés font face à des attitudes de désengagement et de cynisme par rapport à la politique. Ces attitudes peuvent s'expliquer par le manque de connaissances et d'information, jumelé au sentiment de ne pas avoir les compétences civiques nécessaires pour comprendre les enjeux et faire un choix éclairé lorsqu'il est temps de se rendre aux urnes.

L'éducation à la démocratie a le potentiel de contribuer à la diminution du cynisme dans la population et de favoriser une participation citoyenne plus significative entre deux élections. En effet, des citoyens informés et familiers avec leur système électoral peuvent jouer un rôle constructif dans son évolution.

Ce chapitre analyse le concept d'éducation à la démocratie dans un contexte global de participation citoyenne. Différentes théories et approches rapportées dans ce chapitre permettent de mieux comprendre cet univers.

D'abord, la contribution de la Fondation internationale pour les systèmes électoraux (IFES) présente les concepts et les approches de l'éducation civique à l'ère numérique dans une perspective globale.

Ensuite, le texte du Centre européen d'appui aux élections (ECES) apporte des exemples concrets de partenariats et de réalisations d'éducation civique réalisés en Afrique pour accroître la participation politique.

Finalement, une chercheuse de l'Université de Louvain, en Belgique, complète ce chapitre en présentant les résultats d'une recherche internationale sur la démocratie à l'école comme modèle pour le développement d'une citoyenneté active à partir de la classe.

4.1 L'évolution de l'éducation civique à l'ère numérique dans une perspective globale

Gio Kobakhidze

Directeur adjoint – Ukraine

Fondation internationale pour les systèmes électoraux (IFES)

La Fondation internationale pour les systèmes électoraux

La Fondation internationale pour les systèmes électoraux (IFES) est un leader en matière d'éducation civique. Les cours de l'IFES s'appuient sur une méthodologie globale d'éducation civique et vont bien au-delà de l'enseignement de la démocratie. Cette approche interactive permet de créer des opportunités pour les étudiants de faire l'expérience de la démocratie dans leurs classes.

Le programme d'éducation civique offre d'importantes leçons et des pistes de réflexion pour l'avenir de l'éducation à la démocratie à l'ère numérique.

« Les nouvelles technologies offrent de nouveaux outils qui permettent aux éducateurs d'engager plus de personnes que jamais. La baisse de la participation électorale des dernières décennies a ébranlé les démocraties, jeunes et matures, et a en quelque sorte offert un rappel à l'ordre nécessaire apparemment oublié par certains pays : « les citoyens des pays démocratiques ne naissent pas démocrates ».

L'importance d'une éducation civique efficace pour le maintien d'une démocratie saine et ses effets sur certains aspects de la démocratie, tels que le vote éclairé, est bien comprise et n'est en aucun cas un phénomène nouveau.

Au cours des dix dernières années, cet état de fait n'a cependant pas toujours débouché sur des stratégies, des politiques et des actions nationales efficaces.

Avec le début de l'ère numérique et tout ce que cela implique, les démocraties sont de plus en plus mises au défi de jeter un regard critique sur les fonctions et les structures de leurs établissements d'enseignement. Les démocraties sont invitées à examiner le rapport entre ces institutions et la santé de leurs démocraties.

Pour contribuer à cette réflexion, il y a quatre questions révélatrices au cœur de notre action :

- Les interactions et les dynamiques de pouvoir dans nos salles de classe, entre enseignants et étudiants, reflètent-elles les structures de pouvoir et de prise de

décisions que les sociétés démocratiques aspirent à voir entre les citoyens et les autorités?

- En plus des connaissances, le développement des compétences citoyennes est-il privilégié par le biais d'un programme et d'une méthodologie favorisant les valeurs et les attitudes démocratiques?
- Est-ce que cela se produit dans le but de préparer les étudiantes et étudiants aux opportunités et aux défis inhérents à l'ère numérique?
- Et finalement, en faisons-nous assez?

Qu'est-ce qu'une éducation civique efficace ?

Avant de nous lancer dans l'ère numérique, réfléchissons à l'expression « une éducation civique efficace pour la démocratie ». Nous parlons beaucoup de l'importance de l'éducation civique, mais qu'entendons-nous par éducation civique efficace? De manière générale, l'éducation civique démocratique englobe l'acquisition de connaissances, de compétences, de valeurs et d'attitudes en rapport avec la participation active et informée d'un individu à sa communauté et à sa démocratie.

L'éducation civique est plus efficace lorsqu'elle fait partie d'un processus d'apprentissage continu allant de l'enfance à l'âge adulte. Cela peut être informel, à travers des formations et d'autres programmes, ou formel, à travers des écoles et des universités. Si une éducation civique efficace promeut les idéaux de la démocratie et encourage un engagement raisonné en faveur des valeurs et des principes démocratiques, elle ne devrait jamais positionner la démocratie comme une utopie.

L'objectif ultime de l'éducation civique est de doter les individus des connaissances et des compétences qui leur permettent de participer pleinement à la démocratie, dans un environnement propice aux valeurs et aux attitudes démocratiques. Ainsi, une éducation civique efficace associe la théorie à une application pratique dans la vie quotidienne des individus. Elle va au-delà du « quoi » et du « quand » et met l'accent sur le « comment » et le « pourquoi ». Pour ce faire, elle utilise une méthodologie d'enseignement socratique et interactive qui stimule la pensée critique ainsi que toute une gamme d'autres compétences clés.

Une éducation civique efficace implique un changement de dynamique du pouvoir : l'enseignant n'est pas le maître infailible, mais plutôt un facilitateur-expert. Par leur rôle de facilitateur, les éducatrices et éducateurs civiques guident les étudiants à travers une série de simulations et de sessions interactives. Cela permet aux étudiantes et étudiants de vivre l'expérience de la démocratie en classe, par opposition à un simple apprentissage à ce sujet.

Enfin, une éducation civique efficace crée des opportunités, pour les individus, d'appliquer ce qu'ils apprennent en classe en apportant des changements en dehors de la classe.

Comme l'illustre la hiérarchie de l'éducation de Bloom – un outil qui classe les objectifs d'apprentissages pédagogiques –, la méthodologie utilisée pour une éducation civique efficace est spécifiquement conçue pour aller au-delà d'un apprentissage passif associé au rappel de faits et de concepts de base. L'éducation civique efficace propose un apprentissage actif associé à comprendre, appliquer, analyser, évaluer et, enfin, créer.

L'importance des objectifs d'apprentissage de niveau supérieur n'est pas nouvelle. Cependant, la nécessité pour nous de redécouvrir et d'accélérer la réalisation de ces objectifs d'apprentissage grâce à une éducation civique efficace est particulièrement criante à l'époque actuelle du numérique.

Les défis et les opportunités de l'ère numérique

L'ère numérique représente une nouvelle réalité pour les citoyens des pays démocratiques. C'est une époque au cours de laquelle les innovations technologiques et l'accès à l'information continuent de transformer la manière dont les individus dialoguent entre eux ou encore la manière dont ils se désengagent de leurs démocraties. L'omniprésence des téléphones intelligents et des nouvelles technologies telles que l'intelligence artificielle croît de manière exponentielle chaque jour. Les bases de données des médias sociaux et les algorithmes mis au point concernant nos comportements et nos préférences continuent de s'étendre à des niveaux sans précédent. Les outils que les bons et les mauvais acteurs utilisent pour communiquer avec l'électorat sont plus sophistiqués et ciblés que tout ce que notre civilisation a vu jusqu'à présent. La situation est encore aggravée par ce que certains perçoivent comme une crise de vision et de valeurs, dans laquelle les démocraties du monde entier luttent pour contrer les tergiversations de l'autoritarisme, les attaques contre les institutions et les normes démocratiques établies de longue date, ainsi qu'un éventail de menaces anciennes et nouvelles.

Face à cette réalité, nos démocraties doivent continuellement se poser les questions critiques suivantes :

- Quelles sont les compétences, les connaissances et les valeurs essentielles pour que la démocratie persévère à l'ère numérique ?
- Quelles sont les compétences et les connaissances dont nous avons besoin, en tant qu'individus, pour prospérer, en tant que consommateurs conscients, d'une manière qui nous permet de contrôler nos outils numériques plutôt que l'inverse ?

L'application plus large d'une éducation civique à la démocratie efficace et éprouvée n'est pas une solution miracle pour résoudre tous les maux de la démocratie, mais c'est certainement un pas fondamental si nous voulons commencer à relever les défis importants auxquels nous sommes confrontés.

Parallèlement à la nécessité cruciale d'une application systématique et plus large, l'éducation civique devra continuer d'évoluer et de mettre l'accent sur les compétences particulièrement essentielles pour une participation citoyenne consciente à l'ère numérique, tout en restant fidèle à sa mission et à ses principes directeurs. Cela pourrait impliquer de mettre un accent accru sur :

- la pensée critique et la déduction logique;
- l'établissement de consensus et la résolution de conflits;
- les connaissances numériques et médiatiques;
- l'écoute active;
- la défense des valeurs et des institutions démocratiques attaquées;
- l'introduction de nouvelles formes d'engagement citoyen.

Dans le futur, les éducatrices et éducateurs civiques devront ouvrir la porte à une compréhension plus large de ce que signifie être informé de manière civique et être actif à l'ère numérique, et ce, du vote à d'autres formes d'engagement, telles que les pétitions, les plaidoyers, les témoignages et la formation de coalitions. Nous sommes bien engagés dans la prochaine étape de l'engagement, où le simple fait d'acheter une tasse de café à un endroit plutôt qu'à un autre pourrait être une forme d'action civique éclairée.

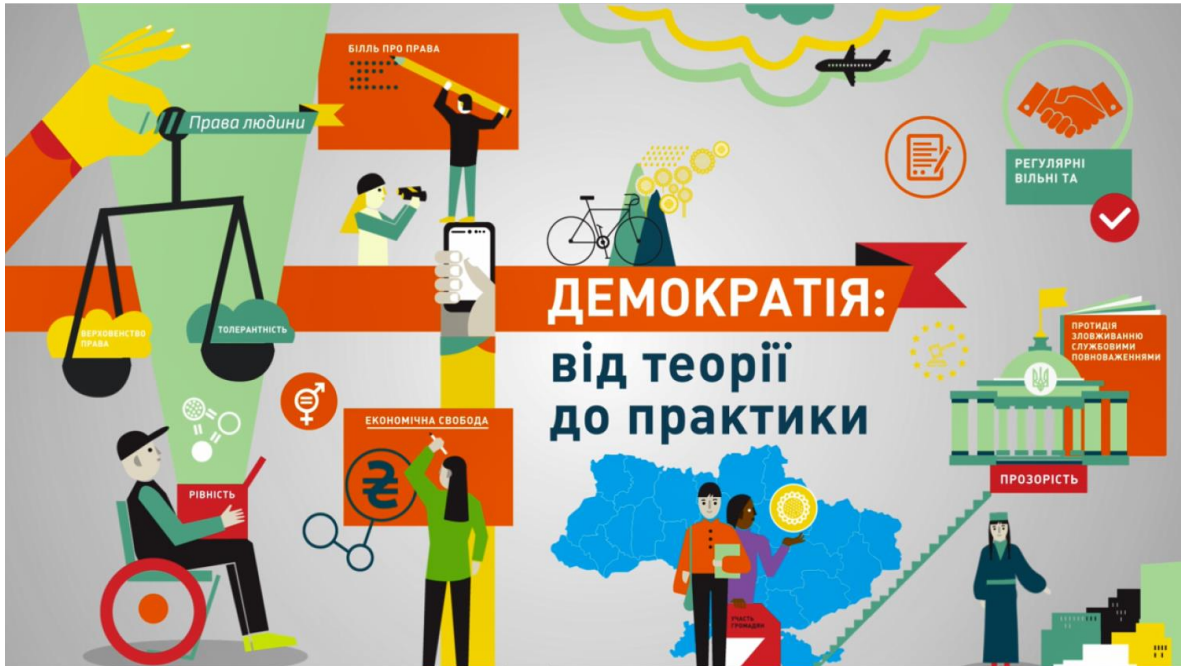
La voie à suivre pour une éducation civique efficace à l'ère numérique ne va pas sans difficulté. Ce module d'apprentissage d'IFES est, parfois, soit sous-estimé, soit obscurci et attaqué par ceux qui le voient, et des compétences telles que la pensée critique peuvent être perçues comme des menaces. Relever les défis associés à la manière dont l'éducation civique est conçue et comprise n'est qu'une partie de la bataille. Comme nous le savons bien, dans les régions où l'éducation civique est comprise et appréciée, elle manque souvent énormément de ressources et de priorités. Malgré ces défis et de nombreux autres, nous voyons également des opportunités.

Les nouvelles technologies offrent de nouveaux outils qui permettent aux éducatrices et éducateurs d'engager plus de personnes que jamais. La baisse de la participation électorale des dernières décennies a ébranlé les démocraties, jeunes et matures, et a en quelque sorte offert un rappel à l'ordre nécessaire, apparemment oublié par certains pays : « les citoyens des pays démocratiques ne naissent pas démocrates ».

Alors, que faire, maintenant ?

Nous avons tous un rôle important à jouer pour sonner l'alarme et relancer la conversation sur ce sujet. En d'autres termes, nous devons tous devenir des championnes, des champions et des défenseuses et défenseurs de l'éducation civique. Nous devons relever le défi, selon nos capacités individuelles et institutionnelles, de nous rappeler et de rappeler à nos pairs

qu'une éducation civique efficace ne peut être considérée comme un luxe. Elle est plutôt une composante essentielle d'une démocratie saine et dynamique. C'est dans cet esprit que l'IFES collabore avec les organismes de gestion des élections, la société civile et les universités du monde entier pour doter les individus d'outils nécessaires à la gestion des défis et des opportunités pour la démocratie à l'ère numérique.



En Ukraine, cela a été traduit par l'offre d'un cours de niveau universitaire. Grâce à notre travail en Ukraine et dans plusieurs autres pays, l'IFES a été témoin, au cours des 30 dernières années, de l'impact considérable d'une éducation civique et démocratique efficace.

Comme l'a noté un ancien élève du cours de l'IFES en Ukraine :

« Nous disons souvent : "L'État doit" ou "la société doit"... nous semblons être séparés de tout cela. On dirait que quelqu'un est obligé de faire quelque chose pour nous. Le cours m'a aidé à comprendre l'importance de la participation des citoyens à la vie de l'université, de la ville et de la société. »

Si nous voulons aller de l'avant, nous devons nous rappeler que la démocratie n'est pas une certitude. Elle doit grandir au fil des décennies et des générations. Pour que cela se produise, nos salles de classe devraient être le reflet des démocraties que nous souhaitons voir pour cette génération et pour les suivantes, tout en évoluant en parallèle, pour répondre aux défis et opportunités spécifiques inhérents à la démocratie à l'ère numérique.

4.2 L'éducation civique en Afrique pour une participation politique accrue

Eva Palmans

Directrice des programmes
Centre européen d'appui électoral (ECES)

Le Centre européen d'appui électoral

Le Centre européen d'appui électoral (ECES) est une fondation privée à but non lucratif qui promeut le développement démocratique durable via la fourniture de services, de conseils et d'appuis opérationnels dans le domaine de l'assistance électorale. L'ECES est appelé à collaborer avec toutes les parties prenantes du processus électoral. Depuis 2012, il a réalisé plus de 70 projets dans 40 pays.

L'ECES favorise une approche transversale en appuyant les acteurs en matière de sensibilisation électorale et d'éducation à la démocratie ainsi qu'en faisant la promotion de la participation politique avec une attention particulière pour les femmes et les jeunes.

Les objectifs de l'ECES sont multiples. Il fait notamment la promotion d'un développement démocratique durable à travers des services de conseils et un appui opérationnel pour tous les acteurs électoraux. De plus, l'ECES vise à intégrer des projets d'appui électoral dans les efforts plus larges d'appui à la démocratie et au développement, en plus de renforcer et développer des capacités nationales et locales par la coopération Sud-Sud et l'échange entre pairs. L'ECES soutient également les écoles d'administration électorale et il renforce les synergies entre missions d'observation électorales nationales, régionales et internationales, en complémentarité avec l'assistance électorale. Finalement, il vise le renforcement des capacités en leadership et en gestion de conflits électoraux.

Citoyenneté engagée : les principes directeurs

La participation citoyenne est un corollaire nécessaire du processus électoral. Pour que la participation citoyenne soit efficace, les citoyens ont besoin d'être informés du rôle décisif qu'ils jouent dans le processus démocratique et de l'importance de leur participation dans la vie publique. Les informations doivent être accessibles pour que la connaissance des citoyens soit renforcée. Des concertations et consultations publiques doivent avoir lieu. Sans la participation du citoyen, une nation ne peut être une démocratie.

« La participation citoyenne est un corollaire nécessaire du processus électoral. Pour que la participation citoyenne soit efficace, les citoyens ont besoin d'être informés du rôle décisif qu'ils jouent dans le processus démocratique et de l'importance de leur participation dans la vie publique ».

Quelques causes du manque d'engagement citoyen

Il y a plusieurs causes au désengagement citoyen. L'ECES a notamment constaté que lorsque les citoyens ont la conviction que les questions politiques et le processus électoral ont peu ou pas d'impact sur leur situation ou leurs conditions de vie de façon palpable, ils ne sont pas très mobilisés.

De plus, la déception par rapport au travail de la classe dirigeante peut se transposer en boycott politique lors des élections. Le clivage entre les factions et la déconnexion entre les élites et les citoyens favorisent également le cynisme et l'abstention.

Finalement, le manque d'information et la méconnaissance des citoyens quant à leur rôle peuvent avoir un impact négatif à l'intérieur du système démocratique.

Des mesures pour encourager la participation citoyenne

Pour encourager la participation citoyenne, la première étape est de bien communiquer l'information électorale, comme les renseignements de base sur une élection permettant aux citoyens de savoir quand, où et comment voter. Généralement, cette activité est réalisée directement par les organismes de gestion des élections, mais ces derniers peuvent également être accompagnés par des organismes de la société civile ainsi que par les candidats, les partis politiques, les médias et les leaders traditionnels et religieux.

Dans un deuxième temps, il est également souhaitable de réaliser des campagnes d'information sur la démocratie et les élections ainsi que des campagnes de motivation des électeurs sur l'importance de participer pleinement au processus démocratique. Ces campagnes peuvent être réalisées à la fois par les organismes de gestion des élections, les organisations de la société civile, les médias, les partis politiques et les leaders traditionnels et religieux.

Un autre aspect très important est de réaliser de l'éducation civique. Ces campagnes sont alors centrées sur des concepts et des fondements d'une société démocratique, telles que les rôles et les responsabilités des citoyens, etc. Ces campagnes peuvent être réalisées de façon continue dans l'ensemble du cycle électoral, à la fois par des organisations de la société civile, par des établissements scolaires et par des universités.

L'approche d'ECES en éducation à la démocratie

Le Centre européen d'appui électoral a développé une approche bien à lui en matière d'éducation à la démocratie. Premièrement, cette approche est holistique et inclusive. Elle encourage la participation des différents acteurs électoraux afin de favoriser la collaboration, la confiance mutuelle et la prévention de conflits.

L'approche de l'ECES mise sur des actions transversales sur l'ensemble du cycle électoral tout en utilisant des méthodes innovantes, comme la participation d'artistes, le cinéma mobile, le théâtre et l'utilisation des réseaux sociaux.

Chaque projet est adapté au contexte politique et électoral spécifique du pays et il comprend des cibles spécifiques à atteindre. Une attention particulière est apportée aux femmes et aux jeunes, qui sont généralement moins actifs dans l'univers électoral.

ECES peut également appuyer certains groupes à structurer leur plaidoyer et documenter une situation avec des études, des documentaires et des guides pratiques.

ECES a notamment mis sur pied une formation sur le leadership et la gestion des conflits (LEAD) afin de créer des liens de collaboration et de confiance entre tous les acteurs du processus électoral. Cette formation réunit les représentants des partis politiques, les administrateurs d'élections, les médias et les organismes de la société civile, avant le début de la période électorale, afin qu'ils travaillent ensemble et mènent une réflexion commune sur les conditions à remplir pour réaliser une élection réussie, sans conflit, pour les intérêts supérieurs du pays.

ECES a également des programmes de formation spécifique à l'intention des citoyens, par exemple pour les aider à réaliser de l'observation électorale nationale, pour mettre sur pied un centre d'alerte lors de la soirée électorale, pour mobiliser les jeunes par leurs pairs ou encore pour réaliser des plaidoyers auprès des institutions publiques.

ECES a réalisé de nombreux projets dans différents pays de l'Afrique francophone. Les images suivantes illustrent quelques réalisations.

Burkina Faso, 2015



Bénin, 2016



Union des Comores, 2016



Sénégal, 2017 et 2019



4.3 Le climat démocratique à l'école : pour une citoyenneté active dans la classe

Ellen Claes

Chercheure au Centre de recherche en science politique
Université de Louvain, Belgique

L'école comme mini-société

L'éducation à la citoyenneté décrit comment les élèves découvrent la politique, leur environnement et comment les gens peuvent vivre ensemble en paix. Les étudiants peuvent s'initier à la société de différentes manières :

- **éducation formelle** : par des manuels scolaires, avec une enseignante ou un enseignant devant la classe expliquant la démocratie ou la politique;
- **discussions en classe** : grâce à certains sujets sociaux discutés en classe dans le cadre d'un cours;
- **relations sociales à l'école** : dans leurs relations avec le personnel enseignant et les autres élèves, à l'intérieur et à l'extérieur de la classe, les étudiants apprennent le vivre-ensemble à l'école et à l'extérieur de l'école;
- **apprentissage par le service communautaire** : lorsque les écoles organisent des activités en dehors du contexte scolaire.

« Les résultats sont très intéressants. D'abord, il y a une grande différence entre les garçons et les filles. L'un des facteurs déterminants est l'approche d'enseignement des professeurs. Certains sont plus « autoritaires » et d'autres, plus participatifs et « démocratiques » dans leur approche pédagogique ».

Ce sont tous de bons moyens d'apprendre sur la citoyenneté, mais des questions telles que : « Quel est le moyen le plus efficace d'apprendre sur la citoyenneté? » peuvent demeurer sans réponse. Il ne faut pas considérer tous ces apprentissages séparément, car les relations sociales à l'école sont liées à l'efficacité des discussions en classe. Ces idées sont les principaux points de départ de la recherche.

L'école est comme une société en miniature. C'est un concept proposé par certains chercheurs, tels que Dewey et Flanagan. Ils perçoivent l'école comme une sorte de mini-société dans laquelle les élèves découvrent la société réelle. C'est un terrain de pratique où les expériences sont centrales. Par conséquent, il ne s'agit pas seulement d'apprendre la démocratie de manière formelle. Il s'agit de faire l'expérience de la démocratie à l'école.

L'éducation formelle peut être un bon moyen de s'initier à la démocratie, mais seulement lorsque le reste de l'école est organisé de manière démocratique et engageante.

La méthodologie de la recherche

Les hypothèses à vérifier dans la recherche sur l'éducation à la démocratie dans les écoles sont les suivantes :

- Les moyens informels d'éducation à la citoyenneté contribuent au développement des compétences des jeunes en matière de citoyenneté;
- Les enseignantes et enseignants jouent un rôle crucial dans ce processus informel.

Pour répondre à ces hypothèses, la recherche s'appuie sur un cadre d'analyse provenant de la littérature scientifique. Ce cadre théorique est facile à transposer au domaine de l'éducation citoyenne et il est cohérent avec le postulat de base que l'école constitue une mini-société.

Ce cadre théorique définit quatre dimensions du climat scolaire contribuant aux résultats des élèves. Ici, les dimensions sont liées aux résultats généraux des étudiantes et étudiants. Les quatre dimensions sont :

- l'ordre social de l'école (environnement sûr à l'école);
- les relations sociales à l'école (intimidation);
- les pratiques d'enseignement et d'apprentissage (méthodes d'enseignement);
- la structure de l'école (taille de l'école, urbanisation, etc.).

Lors de l'adaptation de ce cadre théorique à la recherche, les éléments suivants sont importants :

- le rôle des conventions sociales dans l'environnement de l'école;
- les relations démocratiques à l'école (niveau d'autorité de l'enseignant dans sa méthode pédagogique);
- l'éducation à la citoyenneté en particulier, la manière dont les étudiants se familiarisent avec la société de l'école;
- les structures administratives de l'école.

Cette recherche est structurée autour de trois questions. Peut-on mesurer le climat démocratique d'une école avec ce cadre théorique? Ces aspects contribuent-ils aux résultats de l'éducation citoyenne? Et, finalement, quel est le rôle des enseignantes et enseignants dans le climat démocratique de l'école?

Les données utilisées dans le cadre de cette recherche sont les résultats détaillés du sondage mondial de l'Institut des services axés sur les citoyens (ICCS) pour les années 2009 et 2016, qui contiennent l'information sur 24 pays de l'Amérique latine, de l'Europe et de l'Asie.

Le questionnaire global contient cinq volets permettant de recueillir de l'information pour la recherche. Voici la description des cinq questionnaires sectoriels :

- 45 minutes sur le niveau d'apprentissage cognitif | étudiants de 13 et 14 ans;
- 40 minutes sur le bagage antérieur | étudiants de 13 et 14 ans;
- 15 minutes sur la vie communautaire | étudiants de 13 et 14 ans;
- 30 minutes sur l'apprentissage des étudiants | professeurs des étudiants;
- 30 minutes sur l'environnement de l'école | directeurs de l'école.

Environ 94 000 étudiants ont répondu à ces questionnaires, à raison d'environ 4 000 par pays, dans 3 800 écoles différentes dans le monde, soit environ 150 par pays. Également, 37 000 professeurs ont participé à l'étude, soit environ 15 par école, en moyenne.

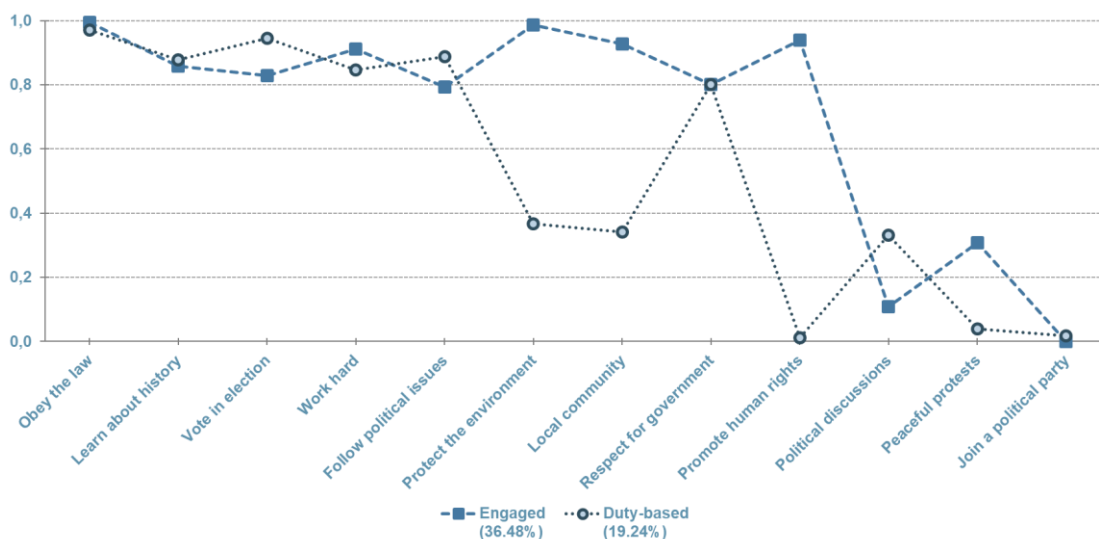
L'analyse des résultats de la recherche

Pour interpréter les résultats de ces sondages internationaux, des analyses de régressions multivariées ont été utilisées pour étudier les résultats liés à l'éducation à la citoyenneté et au rôle des professeurs dans le développement du climat démocratique à l'école.

Les résultats sont très intéressants. D'abord, il y a une grande différence entre les garçons et les filles. L'un des facteurs déterminants est l'approche d'enseignement des professeurs. Certains sont plus « autoritaires » et d'autres, plus participatifs et « démocratiques » dans leur approche pédagogique. Cela pourrait mener à une iniquité dans le développement des compétences citoyennes et démocratiques des étudiants.

L'hypothèse de base de la recherche était que chaque enseignant est de type « démocratique », percevant la citoyenneté de la même manière et fournissant un enseignement égal à chaque étudiant. Cependant, les résultats de la recherche démontrent que tous les enseignants ne sont pas égaux. Ils adhèrent à différents modèles de citoyenneté. Les résultats démontrent qu'il y a cinq profils d'enseignants différents. Les deux types d'enseignants avec des conceptions de la citoyenneté les plus importantes et les plus largement répandues sont le profil « engagé » (*engaged*) et le profil « axé sur le devoir civique » (*duty-based*).

Comparaison des profils de professeur « engagé » et « axé sur le devoir civique »



L'enseignant « axé sur le devoir civique » n'adhère pas très fortement aux thèmes de la protection de l'environnement, de l'engagement communautaire et de la promotion des droits de la personne, alors que le professeur « engagé » adhère davantage à ces valeurs.

Conclusion générale de la recherche

Les enseignantes et enseignants devraient développer une certaine relation d'autorité sur leurs étudiants, tout en étant sensibles à leurs besoins. Ainsi, les enseignants doivent avoir une approche équitable envers chaque étudiant, une approche sans préjugés offrant des possibilités d'apprentissage à tous les étudiants, peu importe leur capacité d'apprentissage.

Les enseignants doivent également se sentir soutenus par la direction de l'école et pouvoir bénéficier d'une formation sur l'apprentissage de l'éducation à la citoyenneté. Ils doivent pouvoir recevoir de la reconnaissance et pouvoir enseigner l'éducation à citoyenneté, et ce, pas seulement pour les enseignants des sciences humaines, mais pour tous les enseignants de toutes les matières de l'école. Finalement, ils doivent pouvoir collaborer et participer à l'équipe qui enseigne l'éducation à la citoyenneté.

Pour compléter les résultats de cette recherche, il serait intéressant de pouvoir utiliser des données longitudinales et de partir d'un point de vue normatif, par exemple en mettant l'accent sur la démocratie. Aussi, des entrevues qualitatives avec des professeurs pourraient permettre d'approfondir la compréhension de cet univers d'éducation à la démocratie dans les écoles.

5. CONSTRUIRE UNE CULTURE DÉMOCRATIQUE CITOYENNE : RÔLE DES ORGANISMES DE GESTION DES ÉLECTIONS ET DÉVELOPPEMENT DE PARTENARIATS

Ce chapitre est centré sur l'éducation à la démocratie. Il permet de poursuivre la réflexion entamée sur le sujet en abordant le rôle d'un organisme de gestion des élections (OGE). S'il a un rôle à jouer pour stimuler la participation électorale, l'OGE en joue-t-il un dans l'éducation à la démocratie ? Le budget, le temps ou les contraintes liées à sa mission et à ses responsabilités constituent parfois un frein dans la réalisation de telles activités. Dans certains États, l'OGE s'allie à des partenaires pour développer et réaliser ces activités; dans d'autres, ces dernières relèvent tout simplement d'autres acteurs.

L'éducation à la démocratie peut s'adresser à différentes clientèles : la population générale, les futurs électeurs et futures électrices, les jeunes, les femmes, les minorités ou les nouveaux arrivants. Tout dépend du contexte national. Selon l'Organisation des Nations unies, les jeunes de 15 à 25 ans représentent un cinquième de la population mondiale : « s'ils sont souvent impliqués dans des processus informels, politiquement pertinents, tels que l'activisme ou l'engagement civique, ils ne sont pas formellement représentés dans les institutions politiques nationales telles que les parlements et beaucoup d'entre eux ne participent pas aux élections. Cela peut avoir un impact sur la qualité de la gouvernance démocratique ». La jeunesse représente pourtant une force positive dans les transitions et la stabilité des démocraties dans le monde. Elle doit, par conséquent, participer aux élections.

Ce chapitre aborde différentes approches en matière d'éducation à la démocratie ainsi que le rôle des OGE et de leurs partenaires, notamment par l'entremise des études de cas des écoles d'été au Cap-Vert et des programmes d'éducation à la démocratie du Bureau national des élections de la Hongrie et d'Élections Québec.

5.1 Les programmes d'éducation à la démocratie : le cas des écoles d'été au Cap-Vert

Maria Do Rosário Lopes Pereira Gonçalves

Présidente

Commission nationale des élections du Cap-Vert

Éducation civique électorale : une activité permanente

La Commission nationale des élections (CNE) du Cap-Vert est préoccupée par la problématique de la participation électorale. Après les élections de 2016, durant laquelle il y a eu une baisse de la participation, la CNE a pris plusieurs mesures pour améliorer ou maintenir la participation aux élections.

La première mesure consistait à adopter l'éducation civique électorale comme une activité permanente, tout au long du cycle électoral, avec un plan d'activités annuel, en partenariat avec les écoles et les différentes communautés urbaines et rurales.

« Nous, les organismes de gestion des élections, nous ne pouvons pas tout faire. Mais nous devons faire quelque chose. C'est notre devoir. [...] Nous ne formons pas seulement de futurs électeurs, nous formons les électeurs du futur. »

Une partie importante des jeunes de plus de 18 ans est active dans les universités et les autres établissements d'enseignement supérieur. Par conséquent, en tant qu'organisme de gestion des élections (OGE), la CNE du Cap-Vert a décidé de trouver un point d'entrée dans les universités, qui sont des espaces privilégiés pour une formation citoyenne, faisant la promotion des compétences civiques et de la connaissance du système de gouvernance démocratique. C'est dans ce contexte que sont nées les « écoles d'été sur les affaires électorales et la citoyenneté » de la CNE.

Les écoles d'été

Les étudiantes et étudiants étant en vacances d'août à septembre, la CNE a choisi cette période pour offrir ces cours, étant donné la disponibilité des étudiants et des locaux. Les écoles d'été sont structurées en quatre modules comprenant les domaines scientifiques de la science politique, de la philosophie et du droit. Les titres des modules sont les suivants :

- État de droit et démocratie;
- Éthique et déontologie électorale;
- Code électoral capverdien;
- Organisation et pratiques électorales.

Les personnes participant aux écoles d'été sont des étudiants de l'enseignement supérieur étant citoyens, ayant au moins une 12^e année de scolarité et souhaitant approfondir leurs connaissances en matière électorale en développant des compétences civiques pour la participation démocratique. Les cours sont offerts directement dans les universités et les institutions d'enseignement supérieur.

Les idées et les contenus enseignés ont été imaginés par le personnel de la CNE. Toutefois, nous avons embauché un professeur spécialisé dans le domaine de l'éducation et de la pédagogie pour élaborer le plan de cours, afin qu'il réponde aux exigences scientifiques et pédagogiques d'une discipline universitaire.

La durée du cours a évolué depuis la première année. En 2017, le cours comprenait 52 heures d'enseignement, alors qu'il en comprenait 60 en 2018. Dans les deux cas, les élèves sont présents en classe durant six jours.

Pour pouvoir délivrer un certificat d'études aux personnes participantes, il était nécessaire de rencontrer la limite minimale de la charge de travail horaire prévue dans la législation du Cap-Vert.

Partenaires

Le CNE offre ce cours d'été en partenariat avec cinq institutions d'enseignement supérieur. Un protocole d'entente définit les termes de la coopération avec les institutions suivantes :

- l'Institut supérieur des sciences économiques et commerciales (campus de Praia et campus de São Vicente);
- l'Université de Mindelo;
- l'Université Jean Piaget (Praia);
- l'Université du Cap-Vert (Praia).



Les formatrices et formateurs sont des enseignants académiques ou un cadre supérieur de la CNE avec de l'expérience dans les affaires électorales et dans la formation des formateurs.

Jusqu'à présent, la formule utilisée est un travail d'équipe : la CNE fournit deux formateurs et l'université qui accueille la formation offre également deux formateurs approuvés par la CNE. Cette formule permet un équilibre et assure que le formateur externe fasse consensus relativement aux représentants des partis politiques. Cela garantit la qualité, la neutralité et l'impartialité du contenu enseigné aux personnes participantes.

Bilan des écoles d'été de 2017 et 2018

En deux ans, 476 étudiantes et étudiants ont été formés, soit 328 femmes et 148 hommes. Les accréditations ont été délivrées conjointement par la CNE et les universités participantes.

Les formateurs ont évalué les participants, qui avaient une attitude positive en termes de respect de l'emploi du temps, de participation et d'intérêt pour le cours.

Les participants ont également procédé à l'évaluation des formateurs sur différents critères : la communication et l'expression; leur capacité à stimuler la participation, la compréhension et l'intérêt; leur disponibilité; ainsi que la maîtrise du contenu électoral et la conformité au programme et au module pédagogique. Globalement, l'évaluation des formateurs a été très positive.



Objectifs pour l'édition 2019

L'objectif principal pour l'édition 2019 des écoles d'été est de continuer à construire la conscience civique axée sur la participation aux élections. Pour ce faire, les cours continueront à éduquer les jeunes en leur donnant des connaissances spécifiques sur la démocratie en tant que système de gouvernement dont la qualité dépend, d'une certaine manière, de la participation active des citoyens.

De plus, la CNE souhaite pouvoir constituer une banque de citoyens, des femmes et des hommes formés durant les écoles d'été, qui pourront éventuellement collaborer à l'organisation des élections. Cette banque de citoyens pourra ainsi garantir la qualité des opérations et renforcer la qualité des élections et, donc, la consolidation de la démocratie capverdienne.

Pour constituer cette banque citoyenne, la CNE envisage également de développer une deuxième phase de cours, en vue de la formation spécialisée des participants comme agents électoraux, notamment :

- le personnel de soutien de la CNE;
- les membres du bureau de vote;
- les déléguées et délégués des partis politiques.

5.2 Bâtis ton futur! Vote!

Dániel Listár

Chef du Département des communications et des affaires étrangères
Bureau national des élections de Hongrie

Mise en contexte et objectifs

Selon la Constitution de la Hongrie, tout citoyen hongrois adulte a le droit de voter et d'être élu aux élections des membres de l'Assemblée nationale, municipales ou à la mairie, ainsi qu'aux élections européennes. Ces institutions de représentation populaire acquièrent leur légitimité par le biais d'élections démocratiques. Plus les électrices et les électeurs se rendent dans les bureaux de vote, plus la légitimité des institutions est grande.

Si nous examinons les principales élections depuis 1990, nous pouvons dire que le taux de participation varie entre 28,92 % (élections législatives européennes de 2014) et 73,51 % (deuxième tour des élections législatives hongroises de 2002), sans tendance significative.

Le Bureau national des élections de Hongrie est un organisme gouvernemental autonome, soumis uniquement à la loi qui encadre les élections. Il a pour principale fonction de s'acquitter des tâches essentielles liées à la préparation et à la conduite des élections. Il fournit des informations impartiales aux électeurs, aux candidats et aux organisations proposant des candidatures, soutient l'activité de la Commission électorale nationale, fournit les conditions matérielles et techniques pour la mise en œuvre des élections et gère le fonctionnement des bureaux de vote aux niveaux territorial et local.

Parallèlement à sa responsabilité sociale, le Bureau national des élections de Hongrie est chargé de l'éducation démocratique de la jeune génération, les futurs électeurs et électrices du pays.

Au départ, la position du Bureau national des élections était appuyée sur le fait que le taux de participation des jeunes est faible, car ils ne s'intéressent pas à la politique autant qu'il serait souhaitable qu'ils le fassent. Nous ne disposons pas de données précises sur le taux de participation des jeunes, car les données sur le taux de participation sont agrégées en raison du caractère secret du vote.

« L'éducation démocratique de la jeunesse a un impact bénéfique sur l'ensemble de la société. Si nous nous tournons vers les écoles et leur proposons un partenariat dans le cadre de l'éducation démocratique, les enseignants apprendront à leurs élèves et, plus tard, ils apporteront ces connaissances à leur famille et à leurs amis. »

Notre position s'appuyait sur des observations et des impressions personnelles. Cependant, une enquête réalisée en octobre 2018 auprès de 500 répondantes et répondants âgés de 16 à 29 ans a clairement mis en évidence de nouvelles informations sur la relation entre les jeunes et l'intérêt politique.

- Voudriez-vous voter aux élections nationales ?
 - 67 % ont répondu : oui, j'ai déjà voté.
 - 16 % ont répondu : pas encore, mais je prévois de le faire.
 - 18 % ont répondu : non, et je ne prévois pas voter.

- Seriez-vous prêt à signer une pétition en ligne ?
 - 13 % ont répondu : oui, j'en ai déjà signé une.
 - 10 % ont répondu : pas encore, mais je prévois de le faire.
 - 76 % ont répondu : non, et je ne le prévois pas.

- Souhaitez-vous exprimer vos idées politiques publiquement ?
 - 6 % ont répondu : oui, je les ai déjà exprimées.
 - 9 % ont répondu : pas encore, mais je prévois de le faire.
 - 84 % ont répondu : non, et je ne prévois pas le faire.

Bien qu'une majorité de jeunes soit intéressée par le vote, l'enquête montre clairement qu'il faut faire quelque chose pour renforcer l'attitude démocratique des jeunes.

L'éducation démocratique de la jeunesse a un impact bénéfique sur l'ensemble de la société. Si nous nous tournons vers les écoles et leur proposons un partenariat dans le cadre de l'éducation démocratique, les enseignants apprendront à leurs élèves et, plus tard, ils apporteront ces connaissances à leur famille et à leurs amis. Ainsi, il y aura de plus en plus de personnes dans la société qui seront familières avec les compétences démocratiques, et cela aura un impact sur les écoles. Nous pourrions ainsi qualifier ce phénomène de « cercle vertueux ».

Un concours organisé par le Bureau national des élections

Dans ce contexte, le Bureau national des élections a organisé un concours auprès des lycéennes et lycéens âgés de 14 à 18 ans, les futurs électeurs du pays. Ce premier engagement à améliorer les compétences démocratiques de la jeune génération remonte à 2014. Cette année-là, le Bureau national des élections a lancé un fil de messages Facebook spécialement conçu pour les jeunes, qui incluait des informations pratiques et sur mesure.

Le deuxième volet a été de créer des questions et réponses, et les personnes qui donnaient les meilleures réponses devenaient éligibles pour gagner des appareils électroniques de valeur.

Après l'évaluation de cette première expérience, nous avons conclu que cette campagne a été un succès, étant donné le grand nombre de participants. Les données reçues de Facebook ont montré que notre message avait été reçu par 90 000 jeunes utilisateurs. Cependant, d'un point de vue qualitatif, cette campagne sur Facebook était trop simple et peu éducative.

Un an plus tard, en 2015, nous avons fixé de nouveaux objectifs pour améliorer à la fois les connaissances encyclopédiques et les compétences démocratiques, comme faire une présentation et argumenter. Ce nouveau projet a été réalisé avec d'autres partenaires : le Bureau de liaison du Parlement européen en Hongrie ainsi qu'une association de la société civile et des bureaux électoraux locaux. De plus, une nouvelle approche a été élaborée : former des groupes de quatre étudiants afin de favoriser le travail d'équipe, l'argumentation et la recherche de consensus. Le titre de cette nouvelle compétition est devenu « *Shape Your Future! Vote!* »

Un manuel d'instructions était disponible sur Internet afin d'accompagner les participants. Les principaux chapitres de ce manuel sont les suivants :

- Fondements de la démocratie;
- Droits de l'homme;
- Citoyenneté;
- Droit de vote, systèmes électoraux;
- Organisations internationales.

Le manuel compte 50 pages et il est rédigé dans un langage facile à comprendre. Il est illustré de nombreuses images et d'infographies colorées. Cette nouvelle édition de notre concours est composée de trois étapes successives :

- à l'école (en ligne);
- des compétitions régionales dans tout le pays;
- une compétition finale à Budapest.

Tous les étudiants doivent accéder à la première étape en ligne. Ils le font dans leur propre école avec la supervision d'une enseignante ou d'un enseignant.

Les 50 à 60 meilleures équipes se qualifient pour l'étape suivante et participent aux compétitions régionales. La phase finale est organisée entre les 12 meilleures équipes. Dans

ces deux dernières étapes, des exercices écrits, oraux et créatifs sont également proposés. Les exercices écrits sont principalement des tests simples, comme des associations, des mots croisés, des identifications d'images, des modifications de textes, etc. Un exercice créatif consiste à réaliser une affiche ou un court métrage pour promouvoir les élections parmi les jeunes et les encourager à voter.

Il est très important d'offrir aux gagnants des incitatifs intéressants afin de faire augmenter la participation. Dans la dernière version de ce concours, les deux meilleures équipes gagnent un voyage au Parlement européen et nous leur distribuons également des appareils électroniques de valeur.

En résumé, la compétition a débuté avec 215 équipes en 2015-2016. L'an dernier, il y a eu une petite baisse de la participation avec seulement 86 équipes inscrites.

Le Bureau national des élections de Hongrie s'est engagé à organiser ce concours à l'avenir et il travaillera à le renouveler, dans l'objectif de renforcer l'engagement démocratique de la prochaine génération.



5.3 Faire vivre la démocratie aux jeunes : l'expérience des conseils d'élèves et des simulations électorales au Québec

Monica Rosales

Chef du Service de l'éducation à la démocratie
Élections Québec

Élections Québec et l'éducation à la démocratie

Selon plusieurs spécialistes, l'intérêt pour la démocratie est le fruit d'une démarche d'apprentissage qui commence tôt dans la vie. Cet intérêt dépendrait non seulement de la connaissance des valeurs démocratiques, mais également de la façon dont on acquiert ces connaissances et dont on les expérimente.

Cette vision confirme les observations faites par Élections Québec dans le cadre des différentes initiatives qu'elle effectue, depuis plus de 25 ans, afin d'initier les jeunes au fonctionnement des institutions politiques et à l'exercice du droit de vote. En effet, en plus d'appliquer la *Loi électorale*, d'organiser des élections et de veiller à la protection des droits électoraux et au respect des règles sur le financement politique, Élections Québec accorde une grande importance à l'éducation à la démocratie.

« Une seule organisation ne peut activer tous les leviers pour susciter l'intérêt pour la démocratie. La collaboration avec différents partenaires est d'ailleurs l'un des principes directeurs d'Élections Québec quand elle met en œuvre des programmes comme Vox populi ou Électeurs en herbe [...]. »

L'exercice du droit de vote : un enjeu actuel

Se présenter aux urnes pour exercer son droit de vote est un signe d'engagement à la vie démocratique. Ainsi, même si la démocratie ne se résume pas qu'aux élections, la participation électorale constitue un enjeu pour toutes les sociétés démocratiques.

Au Québec, la participation électorale est en baisse constante, depuis quelques années, et la situation est encore plus critique chez les jeunes et dans les milieux ruraux. C'est l'un des constats qui ressort des études menées par la Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires de l'Université Laval, qui documente, depuis 1985, les taux de participation aux élections en contexte québécois.

Le Québec n'est pas le seul territoire aux prises avec ce problème. En fait, la baisse de la participation électorale est une tendance qui s'observe dans plusieurs sociétés démocratiques. Même si les moins de 25 ans représentent plus de la moitié de la population

dans de nombreux pays en développement, les jeunes participent moins que les citoyens plus âgés dans la plupart des processus politiques officiels, y compris les élections. La baisse du taux de participation s'explique donc, en grande partie, par le fait que les jeunes électrices et électeurs votent moins.

Des hypothèses issues de la recherche

Le vote des jeunes générations intéresse plusieurs spécialistes en quête d'explications pour mieux comprendre le phénomène. Ils soulèvent divers facteurs pour expliquer la faible présence aux urnes des jeunes :

- l'évolution de la situation sociodémographique, des valeurs et des attitudes des jeunes, qui ont une influence sur leur motivation à aller voter;
- la méconnaissance du processus électoral et de l'accès au vote;
- le fait que les jeunes ne conçoivent pas le vote comme un devoir;
- le désintérêt envers la politique et le manque d'information sur les enjeux;
- des discours politiques qui ne reflèteraient pas les préoccupations des jeunes;
- la sous-représentation des jeunes dans les instances politiques elles-mêmes.

Dans son rapport *Participation électorale des millénariaux*, publié en mars 2018, l'Institut du Nouveau Monde, un organisme non partisan situé à Montréal, au Québec, et qui fait de la participation citoyenne l'un de ses champs d'expertise, stipule que « les études et les acteurs intéressés par l'enjeu sont généralement d'avis que la stratégie la plus efficace pour contrer le phénomène consiste à mener des démarches d'éducation auprès des jeunes, avant même qu'ils n'atteignent l'âge de voter. Ces démarches d'éducation à la citoyenneté contribuent globalement à combattre le cynisme politique et favorisent la participation civique³⁷. »

Les démarches d'éducation à la démocratie ne doivent pas seulement permettre d'acquérir des connaissances sur la politique ou sur le système démocratique. Pour avoir davantage d'effets positifs, elles doivent également permettre aux jeunes d'apprendre dans l'action. C'est la conclusion de plusieurs études, qui dévoilent que les cours d'éducation civique intégrant l'expérience pratique ont une incidence plus importante sur l'intention de voter que ceux basés uniquement sur un enseignement traditionnel.

En plus d'apprendre des notions liées à la démocratie, les jeunes doivent donc avoir l'occasion de participer à des activités où ils peuvent, par exemple, s'impliquer, délibérer,

³⁷ Institut du Nouveau Monde, *Participation électorale des millénariaux*, mars 2018, p. 5.
[http://inm.qc.ca/docs/rapport_millénariaux_INM_2018.pdf?utm_source=direct&utm_medium=lickstats&utm_campaign=rapport-millénariaux&utm_term=&utm_content=5af1be77e1c84c1a15750db4].

développer leur jugement critique et exercer un certain pouvoir qui leur permet de prendre des décisions en fonction du groupe, et non pour leur profit personnel.

D'autres recherches apportent un éclairage intéressant sur l'importance du premier vote. Elles démontrent que l'habitude de voter représenterait un comportement en soi. Ainsi, les jeunes qui exercent leur droit de vote dès leurs premières occasions auraient davantage tendance à conserver cette bonne habitude tout au long de leur vie.

La socialisation politique dès le plus jeune âge

Les initiatives visant le développement politique et social de l'enfant constituent des avenues porteuses pour former les futures générations d'électrices et d'électeurs. Évidemment, les parents sont au cœur de l'éducation sociale de leurs enfants. Cependant, d'autres formes d'influence entrent en jeu dès que l'enfant fait ses premiers pas dans le milieu scolaire. En plus de ses habiletés cognitives, il y développe ses aptitudes à communiquer, à vivre en harmonie avec les autres et à mieux comprendre la société dans laquelle il vit. En ce sens, l'école est appelée à jouer un rôle de premier plan pour initier les jeunes, dès leur plus jeune âge, aux valeurs démocratiques.

Madame Valérie-Anne Mahéo, chercheuse au Département de science politique de l'Université de Montréal, a réalisé, en partenariat avec Élections Québec, le projet de recherche *L'éducation à la citoyenneté au primaire : de l'école à la maison*. Ce projet comprenait, notamment, la réalisation d'une étude d'impact visant à évaluer, lors des élections générales municipales de 2017, les retombées directes et indirectes, sur les enfants et sur leurs parents, d'une activité d'éducation à la citoyenneté offerte à l'école au troisième cycle du primaire (5^e et 6^e année).

Lors de cette activité, les enfants étaient amenés à s'initier, entre autres, au fonctionnement d'une société démocratique, aux droits des citoyens, à l'importance de s'informer lors des élections ainsi qu'aux différentes formes de participation citoyenne.

Les résultats de cette étude d'impact confirment, comme plusieurs autres études, les effets positifs des expériences de socialisation politique, et ce, non seulement sur le parcours des enfants, mais également sur l'engagement politique de leur famille. Les données recueillies ont notamment révélé que la fréquence des discussions familiales sur la démocratie avait été plus élevée lorsque les enfants avaient participé à l'activité d'éducation à la citoyenneté. Dans certains cas, les enfants ont même encouragé leurs parents à aller voter.

En d'autres mots, les enfants sont eux aussi des acteurs de socialisation politique. Ils ne sont pas seulement soumis à l'influence de leurs enseignantes et enseignants et de leurs parents; lorsqu'ils sont exposés à de nouvelles connaissances et expériences, les enfants peuvent à leur tour les communiquer, les transmettre et entraîner des changements dans les connaissances, les attitudes et les comportements de leur entourage. C'est ce qu'on appelle la socialisation inversée.

Cette étude prouve, une fois de plus, que la démocratie peut être enseignée aux enfants. Ceux-ci peuvent avoir l'intérêt et la capacité d'apprendre la politique. De plus, l'étude permet de constater que la socialisation est un processus continu, qui évolue tout au long de la vie d'une personne; les attitudes et les comportements peuvent donc encore changer au cours de la vie adulte.

Pour une approche éducative de la démocratie

Les travaux de recherche permettent de tirer bon nombre de constats sur lesquels s'appuie Élections Québec pour élaborer son approche en matière d'éducation à la démocratie.

- Nous avons davantage à susciter l'intérêt des jeunes envers la démocratie avant qu'ils aient l'âge de voter.
- Nous devons préparer les futurs électeurs, électrices, candidats et candidates pendant tout le cycle électoral : avant, pendant et après les élections.
- L'éducation à la démocratie favorise non seulement une meilleure participation, mais aussi une meilleure qualité de participation.
- L'école est l'agent principal dans la socialisation politique des enfants. L'éducation citoyenne en classe est un moyen fondamental afin que les jeunes acquièrent les connaissances et les compétences nécessaires pour participer à la démocratie de façon éclairée et engagée.
- Les expériences pratiques favorisent une meilleure connaissance des mécanismes démocratiques.

Les conseils d'élèves : une instance démocratique au cœur de la vie scolaire

Grâce au programme *Vox populi : Ta démocratie à l'école!*, offert conjointement avec l'Assemblée nationale du Québec et la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, Élections Québec soutient les écoles primaires et secondaires dans la mise en place de leur conseil d'élèves.



Au Québec, les conseils d'élèves permettent aux jeunes de devenir des acteurs au sein de leur école. Dès le début de l'année scolaire, les élèves sont appelés aux urnes pour élire leurs représentantes et représentants de classe. Ils ont ainsi la possibilité de vivre le processus électoral et de mettre en pratique des valeurs démocratiques.

En 1998, la réforme du système scolaire québécois a marqué un tournant dans l'histoire des conseils d'élèves. À partir de ce moment, la *Loi sur l'instruction publique* a imposé la création d'un conseil d'élèves dans toutes les écoles secondaires du Québec offrant l'enseignement de deuxième cycle, dont les élèves ont entre 14 et 17 ans.

Les écoles membres du programme *Vox populi* reçoivent sans frais une trousse d'accompagnement, un soutien pédagogique personnalisé et des séances de formation destinées aux membres des conseils d'élèves et aux personnes qui en sont responsables. Offert depuis plus de quatre ans, le programme a permis à des milliers d'élèves de participer, par l'entremise de leur conseil d'élèves, aux décisions touchant la vie de leur école et à la réalisation de projets qui ont fait une différence dans leur milieu scolaire.



Expériences pratiques pour s'initier à la participation électorale

Électeurs en herbe est un autre programme mis en œuvre par Élections Québec afin de favoriser le développement de la culture démocratique chez les jeunes. Il comprend un volet consacré aux écoles et aux organismes jeunesse et un autre intitulé *Petits bureaux de vote*.

Simulation de vote dans les écoles et les organismes jeunesse

Le volet consacré aux écoles et aux organismes jeunesse propose aux jeunes, lors d'élections générales, de vivre une simulation en votant pour les vraies personnes candidates dans leur circonscription. Ce volet est offert gratuitement, partout au Québec, tant en français qu'en anglais (sous



l'appellation *Voters in Training*). Il s'adresse au personnel du milieu scolaire et des organismes qui inscrivent préalablement leur classe ou leur établissement à ce programme.

Les enseignantes et enseignants qui participent à ce programme reçoivent des activités pédagogiques répondant aux objectifs de plusieurs matières enseignées, telles que l'histoire, l'éthique et la culture religieuse ainsi que le français. Ces activités préparent les élèves à vivre leur simulation électorale. Ainsi, deux ou trois semaines avant le vote, les apprentis électeurs et électrices apprennent à distinguer les différents paliers de gouvernement (fédéral, provincial, municipal et scolaire), à se questionner sur des enjeux de leur société et à découvrir différentes façons de s'engager dans leur milieu.

Élections Québec envoie les bulletins de vote comportant le nom des personnes candidates dans les établissements participants après la date de fin de mise en candidature. Les simulations électorales se déroulent la semaine précédant la véritable élection. L'établissement peut déterminer le moment exact auquel a lieu cette simulation. Il transmet ensuite le résultat du vote à Élections Québec à l'aide d'un code d'accès électronique. Les jeunes peuvent même comparer leur voix à celle des véritables électrices et électeurs, puisque Élections Québec diffuse les résultats des simulations sur son site Web après les élections.



Les petits bureaux de vote

Élections Québec a déployé ses petits bureaux de vote pour la première fois dans toutes les circonscriptions du Québec lors des élections générales provinciales du 1^{er} octobre 2018. Ce programme offre la possibilité aux enfants qui accompagnent leurs parents au bureau de vote de se familiariser avec les différentes étapes du vote (l'accueil au bureau de vote, le recours à l'isoloir, le dépôt du bulletin de vote dans l'urne, etc.).



Les petits bureaux de vote s'adressent tout particulièrement aux enfants de 3 à 12 ans, mais ils sont ouverts à tous les jeunes de moins de 18 ans qui veulent s'initier au processus électoral.

La procédure est simple : après avoir observé leurs parents, les enfants peuvent, à leur tour, accomplir un geste concret de démocratie : ils remplissent leur bulletin de vote et le déposent dans l'urne prévue spécialement pour eux. Ils ne votent pas pour les personnes candidates, mais répondent à une question liée aux valeurs démocratiques, comme « Pourquoi penses-tu qu'il est important de voter? »



Les résultats du vote sont diffusés sur le site Web d'Élections Québec le lendemain du jour du scrutin. Ainsi, les enfants peuvent comparer leur vote avec celui des autres petits électeurs et électrices en herbe qui ont voté dans un petit bureau de vote.

Des actions concertées avec les acteurs du milieu

En pratique, une seule organisation ne peut activer tous les leviers pour susciter l'intérêt pour la démocratie. La collaboration avec différents partenaires est d'ailleurs l'un des principes directeurs d'Élections Québec quand elle met en œuvre des programmes comme *Vox populi* ou *Électeurs en herbe*, ou encore des initiatives favorisant le goût de l'engagement – puisque la démocratie, c'est aussi ce qui se passe entre deux élections.

Nous encourageons donc les organisations électorales qui placent l'éducation à la démocratie au cœur de leur mandat à ouvrir le dialogue avec les acteurs de leur milieu. De concert avec eux, elles enrichiront leurs pistes de réflexion et elles tisseront des liens pour développer des projets stimulants qui aviveront l'intérêt pour la vie démocratique chez les futures électrices et futurs électeurs.

6. L'ÉDUCATION À LA DÉMOCRATIE EN ACTION!

Le séminaire s'est conclu par la présentation de stands d'information exposant différentes initiatives d'éducation à la démocratie présentes dans les pays membres du RECEF. Ce dernier chapitre présente quelques images de cet atelier libre.

Commission nationale des élections du Cap-Vert



Commission électorale nationale indépendante du Niger



Commission électorale nationale indépendante du Togo



Élections Canada



Élections Québec



Simulation de vote du programme « Électeurs en herbe » d'Élections Québec



Le bulletin de vote

Que représente le Réseau des compétences électorales francophones (RECEF) pour vous ?

a. Un lieu d'échange des bonnes pratiques électorales

b. Un réseau d'entraide et de fraternité

c. Un outil pour faire rayonner les démocraties de la Francophonie

d. Un espace de réflexion sur les nouveaux enjeux électoraux

La simulation de vote organisée par Élections Québec proposait aux personnes participantes de jouer le rôle de l'électeur, en utilisant le matériel du programme *Électeurs en herbe*, dans le cadre d'une simulation de vote spécialement conçue pour l'événement. Pour l'occasion, la question sur le bulletin de vote était la suivante : « Que représente le Réseau des compétences électorales francophones (RECEF) pour vous? » Les résultats ont été les suivants :

- 7 votes Un espace de réflexion sur les nouveaux enjeux électoraux
- 5 votes Un lieu d'échange des bonnes pratiques électorales
- 4 votes Un outil pour faire rayonner les démocraties de la Francophonie
- 1 vote Un réseau d'entraide et de fraternité
- 5 votes Toutes ces réponses

7. DÉCLARATION DU RECEF À SINAIA

À la suite des travaux de ce séminaire, les participantes et participants ont adopté la Déclaration du RECEF à Sinaia, incluant les recommandations de ce séminaire. Voici le texte intégral de la déclaration.

Nous, membres représentants des organismes de gestion des élections (OGE) du Réseau des compétences électorales francophones (RECEF), réunis à Sinaia, les 5 et 6 juin 2019, dans le cadre du séminaire international d'échanges ayant pour thème : « *La participation électorale et l'éducation à la démocratie* », en présence de l'Organisation internationale de la Francophonie et d'autres partenaires internationaux;

Réitérant notre attachement à la Déclaration de Bamako adoptée le 3 novembre 2000 dans le cadre du *Symposium sur le bilan des pratiques de la démocratie, des droits et des libertés dans l'espace francophone*, et à la Déclaration universelle des droits de l'homme adoptée le 10 décembre 1948;

En nous appuyant sur les travaux du Séminaire qui ont contribué à la réflexion sur les enjeux de la participation électorale et de l'éducation à la démocratie;

Considérant les échanges de bonnes pratiques qui ont permis d'approfondir les connaissances en relation avec la participation électorale et l'éducation à la démocratie, notamment à travers cinq ateliers de travail, à savoir :

- La participation électorale : un enjeu contemporain et mondial;
- La participation électorale et la consolidation d'une culture démocratique;
- Stimuler la participation électorale : pouvoirs et limites des OGE;
- L'éducation à la démocratie : les bases pour une citoyenneté engagée;
- Construire une culture démocratique citoyenne : rôle des OGE et développement de partenariats;

Considérant les travaux réalisés lors d'un atelier participatif pendant lequel les participants ont échangé sur les actions les plus porteuses pour favoriser la participation électorale et la consolidation d'une culture démocratique où il a notamment été proposé de développer une stratégie nationale d'éducation à la démocratie pérenne, qui comprend la mise en place de cours d'éducation à la démocratie dans les programmes scolaires et l'instauration d'un cadre légal garantissant les droits électoraux des citoyens;

Recommandons aux organismes de gestion des élections (OGE), aux acteurs des processus électoraux, aux organisations internationales, en conformité avec le contexte historique et socioéconomique des pays membres et en considérant la culture électorale et la politique nationale, de :

- documenter et d'analyser, pour chaque pays, les facteurs qui ont un effet sur le comportement des électrices et des électeurs pour agir sur les déterminants de la participation et favoriser un processus électoral inclusif;
- mobiliser les électrices et les électeurs par des campagnes d'information, de formation et de sensibilisation adaptées et des mesures visant un plus grand accès au vote;
- poursuivre la réflexion et l'échange de bonnes pratiques relativement aux mesures incitatives favorisant le vote massif et les moyens pour contrer les attitudes de désengagement et de démotivation;
- explorer les pistes de solution pour contrer la désinformation;
- considérer l'éducation à la démocratie comme un investissement dans l'avenir des sociétés et multiplier les efforts et les partenariats en ce sens;
- poursuivre les efforts pour transmettre les connaissances sur les processus électoraux, développer la socialisation politique et favoriser le développement d'une culture démocratique dès le plus jeune âge;
- encourager les gouvernements à mettre en place les conditions favorables au développement et à l'enracinement d'une culture démocratique;

Exprimons nos sincères remerciements au peuple roumain et à son gouvernement, à l'Autorité électorale permanente de Roumanie et à l'Organisation internationale de la Francophonie pour leur appui respectif à l'organisation de cet événement qui a permis aux participantes et aux participants d'échanger et d'enrichir leurs connaissances sur la participation électorale et l'éducation à la démocratie.

Fait à Sinaia, Roumanie

Le 6 juin 2019

Les personnes participantes

ANNEXES

Liste des personnes participantes

PAYS HÔTE

ROUMANIE

Monsieur Constantin-Florin Mituletu-Buica
Président
Autorité électorale permanente de Roumanie

PAYS MEMBRES DU RECEF

BÉNIN

Madame Geneviève Boko Nadjo
Administratrice du RECEF
Vice-présidente
Commission électorale nationale autonome du Bénin

BURKINA FASO

Monsieur Newton Ahmed Barry
Président
Commission électorale nationale indépendante du Burkina Faso

BURUNDI

Madame Marguerite Kamana
Membre
Commission électorale nationale indépendante du Burundi

CAMEROUN

Monsieur Thomas Ejake Mbonda
Elections Cameroon

Monsieur Pierre Roger Efadene Bekono
Elections Cameroon

CANADA

Monsieur Stéphane Roberge
Conseiller principal au Bureau de la Chef de cabinet
Élections Canada

Madame Cyntia Henley
Agente de mobilisation des intervenants
Élections Canada

CAP-VERT

Madame Maria Do Rosário Lopes Pereira Gonçalves
Administratrice du RECEF
Présidente
Commission nationale des élections du Cap-Vert

Madame Cristina Leite
Commissaire
Commission nationale des élections du Cap-Vert

CÔTE D'IVOIRE

Monsieur Youssouf Bakayoko
Président
Commission électorale indépendante de la Côte d'Ivoire

Monsieur Coffi Martial
Chargé du protocole
Commission électorale indépendante de la Côte d'Ivoire

DJIBOUTI

Monsieur Wahib Omar Elmi
Directeur des élections
Ministère de l'Intérieur de Djibouti

GUINÉE

Monsieur Mamadou Bano Sow
Vice-président
Commission électorale nationale indépendante de la Guinée

GUINÉE-BISSAU

Madame Felisberta Moura Vaz
Secrétaire exécutive adjointe
Commission nationale des élections de Guinée-Bissau

Monsieur Iriça Djalo
Secrétaire exécutif adjoint
Commission nationale des élections de Guinée-Bissau

HAÏTI

Monsieur Frinel Joseph
Trésorier
Conseil électoral provisoire d'Haïti

MADAGASCAR

Monsieur Hery Rakotomanana
Vice-président du RECEF
Président
Commission électorale nationale indépendante de Madagascar

Madame Maria Raharinarivonirina
Commissaire
Commission électorale nationale indépendante de Madagascar

MALI

Général Siaka Sangaré
Président du RECEF
Délégué général aux élections du Mali

NIGER

Monsieur Issaka Souna
Président
Commission électorale nationale indépendante du Niger

Madame Mariama Katambe
Commissaire et point focal pour le genre
Commission électorale nationale indépendante du Niger

QUÉBEC ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DU RECEF

Madame Catherine Lagacé
Secrétaire générale du RECEF
Secrétaire générale d'Élections Québec

Madame Myriam Paquette-Côté
Directrice de la recherche, de la planification et de la coopération internationale
Élections Québec

Madame Monica Rosales
Chef du service de l'éducation à la démocratie
Élections Québec

Madame Marie-Christine Ross
Conseillère en coopération internationale
Élections Québec

Monsieur Simon Mélançon
Conseiller en coopération internationale
Élections Québec

RÉPUBLIQUE DE MOLDAVIE

Madame Rodica Ciubotaru
Vice-présidente
Commission électorale centrale de la Moldavie

Madame Rodica Sirbu
Chef de la Direction de communication, relations publiques et média
Commission électorale centrale de la Moldavie

Madame Maria Rosca
Spécialiste sénior au Centre de formation continue dans le domaine électoral
Commission électorale centrale de la Moldavie

Monsieur Dan Popovici
Spécialiste sénior au Centre de formation continue dans le domaine électoral
Commission électorale centrale de la Moldavie

RWANDA

Madame Immaculée Mukarurangwa
Secrétaire exécutive adjointe
Commission électorale nationale du Rwanda

SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE

Monsieur Alberto Neto Pereira
Président
Commission électorale nationale de Sao Tomé-et-Principe

SÉNÉGAL (DGE)

Monsieur Tanor Thiendella Sidy Fall
Directeur général des élections
Ministère de l'Intérieur du Sénégal

SÉNÉGAL (CENA)

Monsieur Issa Sall
Commissaire
Commission électorale nationale autonome du Sénégal

TOGO

Madame Agnélé Mensah-Atoemne
Membre et rapporteur de la sous-commission de la communication et des relations publiques
Commission électorale nationale indépendante du Togo

Monsieur Combété M. Combey
Membre et rapporteur de la sous-commission des opérations électorales, de la formation et de l'information
Commission électorale nationale indépendante du Togo

UNION DES COMORES

D^r Ahmed Mohamed Djaza

Président

Commission électorale nationale indépendante des Comores

Monsieur Said Mze Dafine

Secrétaire général

Commission électorale nationale indépendante des Comores

AUTRES PAYS PARTICIPANTS

RUSSIE

Madame Yuliana Petrenko

Consultante en chef

Commission électorale centrale de la Fédération russe

BULGARIE

Monsieur Boycho Arnaudov

Membre

Commission électorale centrale de Bulgarie

Madame Tania Tsaneva

Membre

Commission électorale centrale de Bulgarie

HONGRIE

Monsieur Dániel Listár

Chef du Département des communications et des Affaires étrangères

Bureau électorale national de Hongrie

Madame Eszter Feith-Berey

Conseillère en communication

Bureau électorale national de Hongrie

GÉORGIE

Madame Ketevan Janelidze

Chef de la division des relations publiques

Administration électorale de la Géorgie

Madame Maia Gudadze

Chef de la division des programmes de formation du Centre de formation

Administration électorale de la Géorgie

RÉPUBLIQUE KIRGHIZE

Monsieur Akylbek Zhusupovich Eshimov
Président adjoint
Commission électorale centrale de la République kirghize

Madame Atyr Bolotbekovna Abdrakhmatova
Membre
Commission électorale centrale de la République kirghize

JORDANIE

D^r Awwad Al Karadsheh
Conseiller du président
Commission électorale indépendante de la Jordanie

Monsieur Bilal Hasan
Comptable
Commission électorale indépendante de la Jordanie

Monsieur Aous Qutaishat
Chef des conseillers techniques
Commission électorale indépendante de la Jordanie

LITUANIE

Madame Laura Matjosaityte
Présidente
Commission électorale centrale de Lituanie

Madame Olga Kilkinova
Membre
Commission électorale centrale de Lituanie

AZERBAÏDJAN

Monsieur Farid Orujov
Chef du centre d'information
Commission électorale centrale de la République d'Azerbaïdjan

Monsieur Ilkin Shahbazov
Membre
Commission électorale centrale de la République d'Azerbaïdjan

INDE

D^r Ranbir Singh
Directeur général des élections de Delhi
Commission électorale de l'Inde

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE (OIF)

Madame Rennie Yotova
Directrice du Bureau régional pour les pays de l'Europe centrale et orientale
Bucarest, Roumanie
Organisation internationale de la Francophonie

Monsieur Cyrille Zogo Ondo
Spécialiste de programme
Direction des affaires politiques et de la gouvernance démocratique
Organisation internationale de la Francophonie

ORGANISATIONS INTERNATIONALES PARTENAIRES

COMMISSION DE LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE DES ÉTATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST (CEDEAO)

Monsieur Francis Oke
Chef de la division d'assistance électorale de la CEDEAO
et secrétaire général Réseau des structures électorales de l'Afrique de l'Ouest (RESAO)

INSTITUT INTERNATIONAL POUR LA DÉMOCRATIE ET L'ASSISTANCE ÉLECTORALE (IDEA)

Madame Thérèse Pearce-Laanela
Chef d'équipe des Processus électoraux
IDEA International

FONDATION INTERNATIONALE POUR LES SYSTÈMES ÉLECTORAUX (IFES)

Monsieur George Kobahkidze
Directeur adjoint d'IFES en Ukraine
Spécialiste de l'éducation à la démocratie
International Foundation for Electoral Systems

CENTRE EUROPÉEN D'APPUI ÉLECTORAL (ECES)

Madame Eva Palmans
Directrice des programmes
Centre européen d'appui électoral

CENTRE POUR LE SOUTIEN ÉLECTORAL INTERNATIONAL DES ÉTATS-UNIS (USICES)

Monsieur Henry Atem
Directeur exécutif de l'USICES

ASSOCIATION MONDIALE DES ORGANISMES DE GESTION DES ÉLECTIONS (AWeb)

Monsieur Kim Yong-Hi
Secrétaire général
AWeb

Monsieur Seung Ryeol Kim
Conseiller du secrétaire général
AWeb

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN
Madame Ellen Claes
Centre de recherche en science politique
Université catholique de Louvain
Belgique

Programme du séminaire

CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

Constantin-Florin Mituletu-Buica

Président

Autorité électorale permanente de Roumanie

Rennie Yotova

Directrice, Bureau régional pour les pays de l'Europe centrale et orientale

Organisation internationale de la Francophonie

Siaka Sangaré

Délégué général aux élections du Mali

Président du Réseau des compétences électorales francophone (RECEF)

CONFÉRENCE INTRODUCTIVE

Des citoyens mobilisés pour des démocraties vivantes

Catherine Lagacé

Secrétaire générale d'Élections Québec et du RECEF

ATELIER 1 : LA PARTICIPATION ÉLECTORALE : UN ENJEU CONTEMPORAIN ET MONDIAL

Portrait de la participation électorale dans le monde et dans les pays du RECEF : les principaux déterminants et courants théoriques de la participation électorale

Therese Pearce-Laanela

Chargée de programme sénior à la Division des processus électoraux

Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (IDEA)

Les dynamiques de participation électorale en Afrique de l'Ouest

Francis Oke

Chef de la Division assistance électorale

Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest

Une vue sur la participation électorale dans les pays de l'Europe de l'Est

Camelia Runceanu

Conseillère au Département de la coopération internationale et des relations publiques

Autorité électorale permanente de la Roumanie

La désinformation de l'électorat – un facteur de diminution de la participation électorale

Octavian Chesaru

Chef du Service des politiques publiques

Autorité électorale permanente de la Roumanie

ATELIER 2 : LA PARTICIPATION ÉLECTORALE ET LA CONSOLIDATION D'UNE CULTURE DÉMOCRATIQUE

Animation

Simon Mélançon

Conseiller en coopération internationale

Élections Québec et RECEF

Madame Monica Rosales

Chef du Service de l'éducation à la démocratie

Élections Québec

Déroulement de l'atelier participatif

- Discussion en sous-groupe
- Dévoilement des idées de chacune des tables en plénière
- Discussion sur les propositions en plénière
- Vote sur les idées jugées les plus inspirantes au terme de la discussion

ATELIER 3 : STIMULER LA PARTICIPATION ÉLECTORALE : POUVOIRS ET LIMITES DES OGE

Plus de flexibilité pour les électeurs : le cas du vote par anticipation au Canada

Stéphane Roberge

Conseiller principal en affaires internationales

Élections Canada

Les actions pour informer les électeurs et pour favoriser la participation électorale au Burkina Faso

Ahmed Newton Barry

Président

Commission électorale nationale indépendante du Burkina Faso

Les modalités d'accès au vote et l'information aux électeurs lors de l'élection présidentielle 2019 du Sénégal

Issa Sall

Commissaire

Commission électorale nationale autonome du Sénégal

ATELIER 4 : L'ÉDUCATION À LA DÉMOCRATIE : LES BASES POUR UNE CITOYENNETÉ ENGAGÉE

L'évolution de l'éducation civique à l'ère numérique dans une perspective globale

Gio Kobakhidze

Directeur adjoint – Ukraine

Fondation internationale pour les systèmes électoraux (IFES)

L'éducation civique en Afrique pour une participation politique accrue

Eva Palmans

Directrice des programmes

Centre européen d'appui électoral (ECES)

Le climat démocratique à l'école : pour une citoyenneté active dans la classe

Ellen Claes

Chercheure au Centre de recherche en science politique

Université de Louvain, Belgique

ATELIER 5 : CONSTRUIRE UNE CULTURE DÉMOCRATIQUE CITOYENNE : RÔLE DES OGE ET DÉVELOPPEMENT DE PARTENARIATS

Les programmes d'éducation à la démocratie : le cas des écoles d'été au Cap-Vert

Maria do Rosario Lopes Pereira Gonçalves

Présidente

Commission nationale des élections du Cap-Vert

Bâtis ton futur! Vote!

Dániel Listár

Chef du Département des communications et des affaires étrangères

Bureau national des élections de Hongrie

Faire vivre la démocratie aux jeunes : l'expérience des conseils d'élèves et des simulations électorales au Québec

Monica Rosales

Chef du Service de l'éducation à la démocratie

Élections Québec

ATELIER 6 : L'ÉDUCATION À LA DÉMOCRATIE EN ACTION!

Présentation de différents stands d'information des différents pays et organismes présents.

Réseau des compétences électorales francophones

Secrétariat général
Édifice René-Lévesque
3460, rue de La Pérade
Québec (Québec) G1X 3Y5
Canada

recef@dgeo.gc.ca

<http://recef.org>

Le Réseau des compétences électorales francophones est l'un
des réseaux institutionnels de l'Organisation internationale de la Francophonie.

